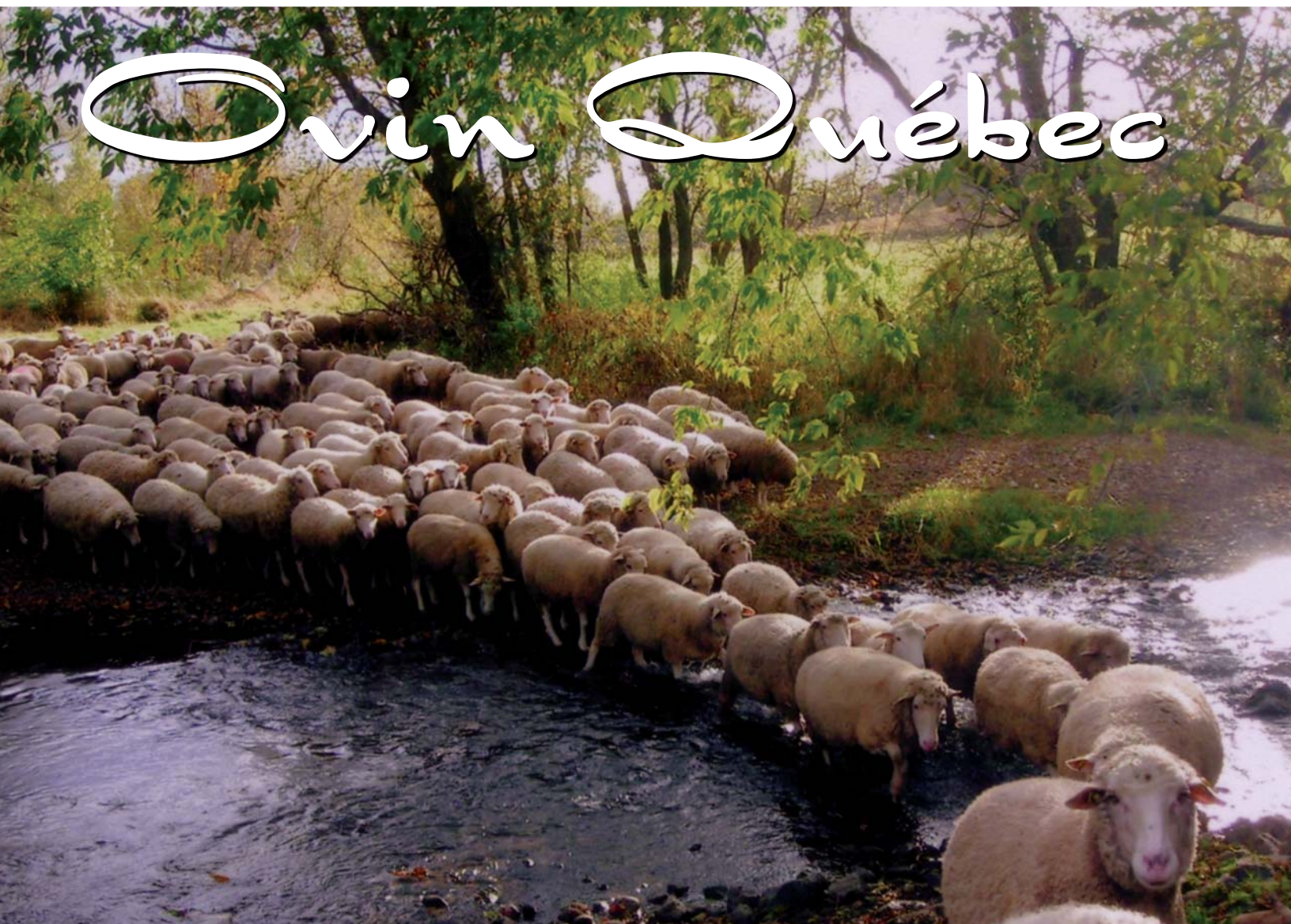


# Ovin Québec



**AGA 2008**

Préparez-vous à produire ce printemps!

9 étapes pour connaître du succès

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

**Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)**

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545  
Longueuil, QC, J4H 4E7  
Tél. : 450-679-0540 p. 8484  
Télécopieur : 450-674-4415

**Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)**

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0  
Tél. : 418 856-1200 \* Télécopieur : 418 856-6247  
info@cepoq.com \* www.cepoq.com

**Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)**

6, de l'Ancolie, app.#3, Pont-Rouge, QC G3H 0A1  
Tél. : 418 856-1200, poste 1  
Télécopieur : 418 856-6247

Photographie page couverture : **Transhumance**, par **Denis Lavallée**, gagnant du concours de photographie 2008 de la FPAMQ  
Ferme : La cloche des Alpes

**Rédacteurs**

Sylvie Boutin	Jean-Pierre Lachapelle
Johanne Cameron	Stéphanie Landry
Marie-Josée Cimon	Hélène Méthot
Françoise Corriveau	Luc Pelletier
Langis Croft	Annie Robitaille
Marion Dallaire	Paul Rouillard
Daniel Dion	Léda Villeneuve

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire  
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

**La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec**

Maison de l'UPA  
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545  
Longueuil QC J4H 4E7  
Téléphone : 450 679-0530  
Télécopieur : 450 674-4415  
Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION  
NO° 40049100

*Les membres du conseil d'administration ainsi que les employés de la FPAMQ vous souhaitent un joyeux temps des fêtes !*

**SOMMAIRE**

**hiver 2009**

volume 9, numéro 1

Mot du président	03
Mot de la direction   <b>Pour une Fédération qui marche !</b>	04
Actualités et marché   <b>À nos moutons</b>	06
Assemblée générale annuelle 2008   <b>AGA de la Fédération et du plan conjoint</b>	08
AGA 2008 - présentation   <b>Constats financiers en production ovine</b>	10
Identification et traçabilité   <b>Nouvelles brèves</b>	11
Gestion financière   <b>L'Analyse financière personnalisée : un outil pour la gestion</b>	12
Provin   <b>Transfert</b>	14
Sécurité du revenu   <b>Pour une transition en douceur</b>	15
Analyse du coût de production   <b>Plus de mises-bas, plus d'oseille !</b>	16
Race pure <b>Assemblée générale annuelle 2008 SEMRPQ</b> <b>Présentation de la race Polypay</b>	18
Génétique   <b>La Race Polypay, une race développée avant tout pour les producteurs et les besoins de l'industrie</b>	20
Services-conseils <b>Résolution 2009 : se fixer des objectifs de productivité</b> <b>Préparer vos semis... le choix des plantes fourragères pour le pâturage</b>	24
<b>Participants au projet Maedi-visna</b>	26
Vulgarisation   <b>Conditions ambiantes dans votre bergerie durant l'hiver... êtes-vous en contrôle ?</b>	28
Vulgarisation   <b>Préparez-vous à produire ce printemps! 9 étapes pour connaître du succès</b>	30
Index des annonceurs	38
Reportage   <b>Du BIO dans notre assiette</b>	39
Agence de vente des agneaux lourds   <b>Calendrier</b>	40



*Une année qui se termine très bientôt et, inévitablement, une autre année qui débute. Quels sont les éléments qu'il faut retenir de la dernière année écoulée, et quels sont ceux qui nous attendent dans la prochaine ?*

Je voudrais d'abord revenir sur la dernière assemblée annuelle, même si j'ai déjà eu l'occasion de le faire dans la chronique *la tribune des présidents* de la *Terre de chez-nous* de novembre dernier, et plus particulièrement sur le climat de cette assemblée. Pour une deuxième année consécutive, en effet, nous avons réussi à discuter de points parfois délicats dans le respect de l'opinion d'autrui et dans un calme relatif. Vous remarquerez que cela permet d'élever la qualité des débats. Et à ceux qui pourraient craindre que nos discussions ne deviennent que rationnelles voire même technocratiques, je vous rappelle la magnifique pensée de Khalil Gibran dans son chef-d'œuvre *Le Prophète* qui disait quelque chose comme : « *lorsque le voilier navigue en mer, c'est la passion qui souffle sur ses voiles et c'est la raison qui dirige son gouvernail. Où pourrait-il aller sans l'un et sans l'autre?* » C'est cet équilibre, je pense, que nous avons atteint lors de nos deux dernières assemblées annuelles et je nous en félicite tous.

Le premier janvier sera une date importante concernant la traçabi-

lité et l'assurance-stabilisation. C'est en effet à partir de cette date que le lien direct et obligatoire se fera entre la boucle ovine de l'animal vendu et son éligibilité au régime d'assurance-stabilisation. Pour ce faire, les producteurs devaient avoir complété et transmis à Agri-traçabilité l'inventaire de leur cheptel ovin au 15 novembre dernier. Au moment de publier ces lignes, 69 % des producteurs avaient réussi à le faire. J'invite les derniers retardataires à faire parvenir leur inventaire à Agri-traçabilité le plus rapidement possible afin que vous puissiez, vous aussi, bénéficier des compensations du régime de sécurité du revenu.

Après avoir goûté en 2008 au nouveau coût de production, nous goûterons en 2009, et progressivement jusqu'en 2011, au changement de l'unité assurable, qui passera de la tête de brebis actuelle au kilogramme d'agneau vendu. La Fédération est bien consciente des changements importants que cela peut éventuellement apporter au sein de nos entreprises. Pour que les impacts de ces éventuels changements soient bien perçus et compris par chacun d'entre nous, la Fédération a déjà retenu les services d'une personne-ressource, extrêmement compétente en matière de sécurité du revenu, qui préparera, de concert avec la Financière agricole, une présentation sur le sujet. Cette dernière sera présentée dans toutes

les régions du Québec et débutera vers le début de février.

L'année 2009 verra également le redémarrage des activités de promotion de la Fédération. La dernière assemblée annuelle a en effet approuvé un budget de \$16,000 à cette fin. De plus, lors de nos rencontres avec les acheteurs concernant le renouvellement de la Convention de mise en marché. Ces derniers se sont montrés fort intéressés à participer financièrement à ce fond. Si cet intérêt se concrétise, la Fédération et les acheteurs verront ensemble la ou les façons les plus judicieuses d'investir ce budget.

C'est donc avec confiance et relative sérénité que j'entrevois l'année 2009. Bien sûr, des changements viendront encore affecter nos entreprises, mais qui n'a pas aujourd'hui à œuvrer parmi des changements. Dans la production ovine en 2009, j'estime déjà que ces changements seront positifs et c'est pourquoi je vous invite non pas à les subir mais plutôt à saisir les opportunités qu'ils nous offrent, et à en faire à la fois le souffle et le gouvernail qui conduit notre navire.

*Sur ce, je vous souhaite une belle, heureuse et reposante période des Fêtes.*

*Langis Croft*



# *Pour une* **FÉDÉRATION** *qui* **MARCHE !**

*Je suis arrivé à la Fédération le 25 septembre dernier pour seconder la nouvelle directrice générale qui devait quitter pour son congé de maternité immédiatement après l'Assemblée annuelle des 23 et 24 octobre derniers. Elle a dû quitter une semaine avant et j'ai donc dû la remplacer à pied levé. Même si le feu de l'action est le meilleur pour apprendre rapidement, ce fut tout un baptême à titre de directeur général par intérim. Deux mois plus tard, voici mes réflexions sur les principaux dossiers que nous aurons à piloter au cours de la prochaine année. Notez au passage que leur ordre d'apparition chronologique dans ce mot n'est pas lié à leur importance car je les considère tous comme prioritaires.*

Le premier dossier, délicat s'il en est un, est celui de la **transition des modalités de compensations de l'assurance-stabilisation**, qui passeront du nombre de brebis en inventaire au nombre de kilogrammes de viande vendus par l'entreprise (voir aussi article sur la sécurité du revenu). Un Comité formé au sein de la Fédération discute régulièrement avec les représentants de la Financière agricole afin que cette transition se fasse de la façon la plus douce possible. Déjà, il est acquis que cette transition se fera sur une période de 3 ans afin, entre autres, de permettre à tous les types d'entreprises de s'y ajuster progressivement.

Le second dossier est celui du **renouvellement de la Convention de mise en marché**. Les négociations avec les acheteurs ont progressé relativement rapidement et, surtout, le climat de discussion est excellent. De même que le Comité ci-haut mentionné concernant la sécurité du revenu, le Comité de négociation fait rapport à chaque conseil d'administration de l'état d'avancement du dossier. Aucune décision finale ne peut être prise dans ces dossiers sans l'accord du conseil d'administration.

Qui dit Convention de mise en marché dit également **Agence de vente**. C'est le troisième dossier. Je dis sans gêne qu'il est nécessaire d'introduire une certaine fluidité dans l'opération de l'Agence qui n'existe malheureusement,


*... la production ovine est promise à un bel avenir au Québec si nous savons saisir les opportunités qui s'offrent à nous. ...*

ou très peu, aujourd'hui. Et je sens, et comprends, que cette absence de fluidité irrite, et souvent avec raison, autant certains acheteurs que producteurs. Paradoxalement, j'estime que cette fluidité sera atteinte en introduisant plus de rigueur, en tant qu'employés de l'Agence, dans nos relations avec les producteurs et les acheteurs. Je pense, à titre d'exemple, à des éléments aussi simples que l'annonce des agneaux par catégorie, la production de factures et de paiements plus conviviaux (même s'ils ont déjà été passablement améliorés depuis leur première production) et le règlement juste et rapide des réclamations des producteurs et des acheteurs.

Le quatrième dossier est évidemment la **situation financière** difficile des producteurs ovins du Québec. C'est pour les producteurs et par eux que la Fédération existe. Aussi bien faire en sorte qu'ils continuent d'exister ! À cet effet, la Fédération a produit cet été un plan d'ensemble afin de permettre aux entreprises ovines d'améliorer leur effi-

cacité et d'assurer la pérennité de leur existence. Nous mettrons progressivement en œuvre ce plan d'action en cours d'année et lors des années suivantes.

Le cinquième dossier concerne la **Fédération** elle-même. Je dis à nouveau sans gêne mais aussi sans prétention qu'il faut y introduire une culture et une mémoire organisationnelles qui sont quasi-absentes actuellement. Cette absence de mémoire fait entre autres que chaque départ, temporaire ou permanent, d'employé est douloureusement vécu selon un strict point de vue de fonctionnement. Quant à la culture organisationnelle, il faut introduire des processus décisionnels et de suivi qui permettront à la Fédération de jouer pleinement et efficacement son rôle d'outil au service des producteurs.

En toile de fond et en conclusion, je pense que la production ovine est promise à un bel avenir au Québec si nous savons saisir les opportunités qui s'offrent à nous. La production québécoise ne comble en effet qu'à peine 50 % de la demande et, encore plus, cette demande est en croissance constante. Si nous arrivons à construire progressivement un partenariat intelligent avec les acheteurs dans la réponse des besoins des consommateurs, je pense sincèrement que l'avenir appartient à tous les membres de cette filière. C'est ce à quoi je m'emploierai au cours de la prochaine année. 

## Les Bergeries Mimeault



Éleveurs pur-sang Dorset  
30 Chemin du Petit Bois  
St-Stanislas-de-Kostka, Qc.  
J0S 1U0

Marc Mimeault Jr. & Sylvie Emond Prop.  
Marc-André, Marie-Michelle, Julien

- ▷ 300 brebis pur-sang Dorset
- ▷ Statut OR Maedi-Visna
- ▷ Troupeau fermé
- ▷ Béliers génotypés
- ▷ Suivi GénOvis depuis 14 ans
- ▷ 36 ans d'expérience en production ovine



**Nous faisons une sélection judicieuse de nos sujets reproducteurs.  
La rentabilité de VOTRE entreprise en dépend !**

### Disponible en 2009 :

- ✓ Plusieurs lots d'agnelles Pur-Sang Dorset
- ✓ Béliers Pur-Sang Dorset génotypés
- ✓ Agnelles F1 Dorset/Romanov



Pour nous joindre :  
450-377-8209

[mimeault@rocler.qc.ca](mailto:mimeault@rocler.qc.ca)

**Merci à tout nos clients**



## Balances et Lecteurs

Maximisez vos profits en suivant de près  
le rendement de votre bétail

### LECTEUR PORTATIF HR3

Pour identifier chacun de vos animaux avec précision, ou pour connecter à un système de pesage et associer automatiquement les poids mesurés par la balance aux animaux scannés



- Identification du bétail simplifiée
- Peut lire toutes les boucles électroniques approuvées par l'ACIB
- Enregistre jusqu'à 5 000 boucles électroniques à télécharger ultérieurement sur un ordinateur
- La pile rechargeable interne dure 8 heures
- Technologie Bluetooth pour connecter à un indicateur de pesage
- Logiciel compris, pour téléchargement vers l'ordinateur

Visitez notre site Web : [www.gallagher.ca](http://www.gallagher.ca)

Gallagher offre une gamme complète de produits de pesage, d'identification électronique et de collecte de données. Pour en savoir plus, appelez au 1-800-661-2013 pour obtenir votre brochure GRATUITE ou pour demander une consultation sur le bétail.

- Indicateurs de pesage - Barres de pesée
- Identification électronique

## Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensifs.

### Un choix rentable pour tous!

#### Membres

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	<a href="mailto:chris.beau@sympatico.ca">chris.beau@sympatico.ca</a>
Bergerie des Petits Anges	St-Simon	418 738-3087	<a href="mailto:guylaine_levesque36@hotmail.com">guylaine_levesque36@hotmail.com</a>
Bergerie Patriote	St-Ubalde	418 277-9191	<a href="mailto:bergeriepatriote@globetrotter.net">bergeriepatriote@globetrotter.net</a>
Domaine des Baliveaux enr.	St-Rémi-De-Tingwick	819 359-2971	<a href="mailto:didier@ivic.qc.ca">didier@ivic.qc.ca</a>
Ferme Amki enr.	Québec	418 842-2637	<a href="mailto:fermeamki@videotron.ca">fermeamki@videotron.ca</a>
Ferme Bela	Bécancour	819 298-3184	<a href="mailto:jflavigne74@hotmail.com">jflavigne74@hotmail.com</a>
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	<a href="mailto:fermeovimax@videotron.ca">fermeovimax@videotron.ca</a>
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	<a href="mailto:rido@videotron.ca">rido@videotron.ca</a>
L'Agnellerie inc	Kamouraska	418 492-3551	<a href="mailto:lagnellerie@videotron.ca">lagnellerie@videotron.ca</a>
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	<a href="mailto:sheila.eric@globetrotter.net">sheila.eric@globetrotter.net</a>
Les Bergeries du Margot	Bonaventure	418 534-3701	<a href="mailto:bergeriedumargot@globetrotter.net">bergeriedumargot@globetrotter.net</a>
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	<a href="mailto:moutonspanurge@hotmail.com">moutonspanurge@hotmail.com</a>

# À nos moutons!

À mettre à votre Agenda! **SYMPOSIUM OVIN 2009 !!!**

*Attention!* En ce début d'année, ne tardez pas à placer le prochain Symposium Ovin provincial à votre agenda! Ce dernier aura lieu **le vendredi 18 et le samedi 19 septembre 2009 à Granby!** Au menu du 18 septembre ... des conférences portant, entre autres, sur *l'alimentation* (conférencier américain – traduction simultanée), sur *l'optimisation de la qualité de la viande d'agneau*, sur *la prévention des diarrhées néonatales*, sur *les perspectives des marchés*, sur *la chaîne de valeur*, des *témoignages* et bien d'autres! Sans oublier la soirée de Gala où seront remis les prix pour les différents concours (Entreprise ovine de l'année, Mise en marché ordonnée et prix GenOvis). Au menu du 19 septembre, visite d'entreprises et en après-midi, le tout premier **Piquenique Provincial Ovin** où vous pourrez déguster de l'agneau du Québec et assister à différentes démonstrations! Un événement à ne pas manquer ! Il y aura de la place pour **TOUS** les passionnés de l'élevage ovin!!!

## Concours Entreprise Ovine de l'Année

Dans le cadre du prochain Symposium Ovin provincial 2009, le CEPOQ a décidé de relancer un concours permettant aux meilleures entreprises du Québec de rayonner et d'être récompensées publiquement pour les efforts accomplis dans leur quotidien. C'est ainsi que le CEPOQ a décidé de prendre en charge le concours Entreprise Ovine de l'année. Afin de rendre le tout équitable, les producteurs désirant participer à ce concours devront s'inscrire. Le **formulaire d'inscription** sera placé en ligne sur le **site Internet du CEPOQ** à partir du 1<sup>er</sup> mars 2009 ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)) ou vous pourrez vous le procurer en appelant directement à votre centre d'expertise. Inscrivez-vous en grand nombre... nous sommes impatients de voir toutes les candidatures!

## Concours GenOvis Symposium Ovin 2009

Participants et participantes à GenOvis, soyez vigilants et faites-nous parvenir dans les temps opportuns tous vos rapports de pesées de 50 et 100 jours puisque le concours provincial GenOvis se tiendra à nouveau lors du prochain Symposium Ovin 2009. Ce sera l'occasion de couronner les meilleurs béliers du Québec ainsi que les brebis les plus productives (sur une base de performances et de conformation). Des prix seront également remis aux meilleurs troupeaux maternels et terminaux du Québec.

Formation provinciale CEPOQ 2009 ... Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'ALIMENTATION DES OVINS ... à suivre...



Se projeter vers l'avenir avec contrôle

# Budgitel

OUTIL DE PLANIFICATION BUDGÉTAIRE

Nouvelles productions maintenant ajoutées :

- Vache-veau et veaux de grain
- Ovins
- Caprins
- Bouvillons
- Acéricoles

Productions déjà existantes : Porcs, lait et grandes cultures



... pour une gestion globale de votre entreprise

555, boul. Roland-Therrien  
Longueuil (Québec) J4H 4E7  
Tél. : 450 679-0530, poste 8227  
Courriel : [lucie.gauthier@fgcaq.com](mailto:lucie.gauthier@fgcaq.com)  
[www.fgcaq.com](http://www.fgcaq.com)

NOUVEAU ! Avis à tous les producteurs utilisant la **photopériode** et l'un des calendriers de productivité très élevé « AAC type CCA »! Un outil indispensable sera bientôt à votre portée! Des canevas spécialement adaptés pour bien cadrer avec vos cadrans de régie actuels seront disponibles à partir du 1<sup>er</sup> avril 2009! Des roulettes de régie photopériodique indiquant clairement toutes les étapes essentielles à l'obtention des performances de production tant souhaitées par l'industrie. Performances déjà enregistrées et maintes fois prouvées chez plusieurs producteurs utilisant ces programmes lumineux depuis 2001. N'hésitez pas à communiquer avec le CEPOQ à partir du 1<sup>er</sup> février afin de passer votre commande et connaître les tarifs de cet outil très simple d'utilisation! 418-856-1200, poste 221.

### Lauréats des prix SELECTION CASEUS 2008

À l'occasion de la 10<sup>e</sup> remise des prix **Sélection Caseus**, qui s'est déroulée le 6 octobre 2008 à Québec, 14 fromages québécois ont été couronnés.

**Le Caseus d'argent est attribué au Monarque de la Bergerie Jeannine**







### Agricultrice 2008

Chaque année, la Fédération des agricultrices du Québec honore des femmes qui se distinguent dans leur métier.

Le **prix de la Jeune agricultrice** a été décerné à **Isabelle Bélanger**. Elle se consacre notamment aux productions laitière, ovine, acéricole et sylvicole sur la **Ferme Bélica** dont elle est copropriétaire à Saint-Pamphile sur la Côte-du-Sud.

### Vente agneaux lourds par semaine

pour les semaines 36 à 47 de 2008

Total		15259
Sem-47		1192
Sem-46		1240
Sem-45		1217
Sem-44		1068
Sem-43		1312
Sem-42		1053
Sem-41		1274
Sem-40		1300
Sem-39		1501
Sem-38		1360
Sem-37		1443
Sem-36		1299

### Marché

Ventes d'agneaux lourds totales pour les périodes antérieures à la semaine 36 de 2008 :

*semaines 1 à 12 : 10 301*

*semaines : 13 à 24 : 12 183*

*semaines 25 à 36 : 15 994*

Pour ne pas alimenter votre élevage au hasard, choisissez SHUR-GAIN!

- Analyse en laboratoire de vos fourrages,
- Produits personnalisés en fonction des besoins de votre élevage,
- Qualité garantie, analyse préventive pour le cuivre de tous les produits.

Pour plus de renseignements, contactez votre Centre de Service Shur-Gain.



LA PUISSANCE DE LA RECHERCHE À VOTRE PORTÉE



## AGA DE LA FÉDÉRATION ET DU PLAN CONJOINT

C'est dans un climat de grande maturité que ce sont réunis les quelques 60 délégués et producteurs lors de l'assemblée annuelle tenue les 23 et 24 octobre derniers à Drummondville. En plus des débats courants, les participants ont écouté et discuté avec divers conférenciers sur des sujets les préoccupants au plus haut point. Par ordre chronologique d'intervention, les participants ont pu entendre :

- M. Gilbert Lavoie, ex-économiste principal à l'UPA, qui a fait présentation de l'état des programmes de sécurité du revenu et des négociations concernant leur renouvellement avec le gouvernement du Québec ;
- M. Luc Pelletier, de la Financière agricole du Québec, qui a fait état de la situation financière des entreprises ovines québécoises ;
- M. Daniel Marcheterre, d'Agri-traçabilité Québec, qui a fait état de la mise à jour des inventaires ATQ en cours sur les entreprises ovines.

Dans son adresse à l'assemblée en début de journée le vendredi, le président de l'UPA, M. Christian Lacasse, a présenté la vision de l'agriculture de son organisation, vision qu'il ne retrouvait pas dans le rapport Pronovost sur l'avenir de l'agriculture au Québec déposé en février dernier. M. Lacasse a largement abordé le concept de souveraineté

alimentaire, base selon lui d'un nouveau contrat social entre les agriculteurs et la société.

Outre ces présentations, les délégués et producteurs ont évidemment abordé la délicate, mais nécessaire question de la situation financière de la Fédération et de l'Agence. Après avoir pris connaissance des classiques résultats financiers de la dernière année, les participants ont pu entendre Mme Béatrice Rimbaud, directrice du Service des Finances de l'UPA, faire présentation de projections budgétaires jusqu'en 2016, pour la Fédération et l'Agence de vente des agneaux lourds, à partir de différents scénarios de contribution au plan conjoint et de frais de mise en marché à l'Agence. Après une longue période de questions-réponses et d'échanges de points de vue, c'est très majoritairement que les délégués ont accepté une hausse au prélevé du plan conjoint, le faisant passer de 3.60 \$ à 4.10 \$ à partir de 2009, et une hausse des frais de mise en marché pour les agneaux lourds, les faisant passer de 5.00 \$ à 6.00 \$ par agneau lourd.

En plus de ces deux résolutions d'ordre financier, les délégués ont adopté huit autres résolutions et en ont référé deux au conseil d'administration pour étude plus approfondie.

*Ces résolutions peuvent être regroupées en 4 thèmes.*

## LES RÉOLUTIONS en bref

<b>THEME 1 : SÉCURITÉ DU REVENU</b>	<b>1. RAPPORT SUR LA PAUVRETÉ RURALE AU CANADA</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ de prendre connaissance et de s'approprier les rapports du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts sur la pauvreté rurale et sur le prix des intrants agricoles ;</li><li>▶ d'utiliser les arguments et solutions appropriés et intéressants de ces rapports lors des négociations avec la Financière agricole du Québec ;</li><li>▶ d'intervenir auprès de la Confédération de l'UPA et de ses affiliés afin que ces rapports soient utilisés dans les négociations et pour parler à venir avec les différentes instances gouvernementales ou la Financière agricole, et ce, de façon concertée.</li></ul>
<b>THEME 2 : ENVIRONNEMENT</b>	<b>2. ALLONGEMENT DE LA PÉRIODE D'ÉPANDAGE DES ENGRAIS DE FERME</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ de faire les pressions auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour qu'il modifie le règlement sur les exploitations agricoles (REA) afin que la date limite pour les épandages d'engrais de ferme soit fixée au 15 octobre de chaque année.</li></ul>

# LES RÉOLUTIONS en bref *SUITE*

<b>THEME 3 : IDENTIFICATION PERMANENTE ET TRACABILITÉ</b>	<p><b>3. AGRI-TRAÇABILITÉ QUÉBEC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ de s'assurer que le CEPOQ s'engage à faire les changements nécessaires pour que le logiciel PROVIN soit un outil qui interconnecte tous les intervenants (ATQ, GenOvis, Société canadienne d'enregistrement, abattoirs, transporteurs et tous les autres qui pourraient s'ajouter par la suite) ;</li> <li>▶ de le rendre accessible à l'ensemble des productrices et producteurs d'ovins du Québec.</li> </ul>
	<p><b>4. PROGRAMME D'IDENTIFICATION PERMANENTE : IDENTIFIANTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ de faire les démarches auprès d'ATQ afin de voir si les nouveaux modèles de boucle (Roxan ou autres) puissent être reconnus pour le programme provincial d'identification et en permette l'accessibilité le plus rapidement possible.</li> </ul>
<b>THEME 4 : MISE EN MARCHÉ</b>	<p><b>5. AGNEAU DE CATÉGORIE 3 ET GRILLE DE CLASSEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ de travailler à la mise en place d'une grille de poids spéciale pour la catégorie 3 où les surplus de gras seraient pénalisés fortement ;</li> <li>▶ de contrôler la quantité totale d'agneaux de catégorie 3 mis en marché afin de ne pas dépasser indûment la demande du marché.</li> </ul>
	<p><b>6. OBLIGATION D'ACHAT DES AGNEAUX LOURDS DU QUÉBEC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ de mettre en place un mécanisme qui oblige les acheteurs d'agneaux lourds du Québec à acheter tous les agneaux lourds offerts par l'Agence de vente avant que ces derniers ne puissent s'approvisionner à l'extérieur de l'Agence de vente ;</li> <li>▶ que lorsqu'ils s'approvisionnent autrement, les acheteurs soient tenus d'aviser l'Agence de vente en déclarant le nombre d'agneaux lourds qu'ils achètent de façon à ne pas déstabiliser le marché et la qualité des agneaux produits au Québec (ce qui aurait pour effet de pénaliser à la fois les producteurs et les acheteurs).</li> </ul>
	<p><b>7. MODIFICATION DU MÉCANISME D'OFFRES D'ACHAT ET DE VENTE DANS LE CADRE DE L'AGENCE DE VENTE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ de modifier les mécanismes d'offres de vente et d'achat de l'Agence de vente des agneaux lourds de façon à s'assurer que les acheteurs ne soient pas au courant des offres des producteurs avant de déposer leurs demandes d'achat.</li> </ul>
	<p><b>8. CAHIER DE CHARGES SPÉCIFIQUES AUX AGNEAUX LOURDS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ de produire un cahier de charges spécifiques pour les agneaux lourds élevés et abattus au Québec.</li> </ul>

*Les 2 résolutions référées au conseil d'administration ont été les suivantes :*

<b>SÉCURITÉ DU REVENU</b>	<p><b>RÉFORME DU PROGRAMME D'ASSURANCE-STABILISATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ de faire en sorte qu'aucun plafond de couverture de l'ASRA ne s'applique en production ovine ;</li> <li>▶ de faire en sorte que le programme ASRA prenne en compte le poids réel des agneaux et non uniquement le nombre d'agneaux total qui serait produit par entreprise ;</li> <li>▶ d'inclure les kilogrammes produits des agnelles et des béliers de remplacement réalisés par et pour nos entreprises dans la compensation de l'ASRA 2009.</li> </ul>
<b>NOMBRE DE DÉLÉGUÉS</b>	<p><b>DÉTERMINATION DU NOMBRE DE DÉLÉGUÉS DEVANT ASSISTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU PLAN CONJOINT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ que chaque groupe ait droit à un délégué par 25 producteurs qui possèdent 50 brebis et plus et 1 délégué par 100 producteurs qui possèdent 50 brebis et moins.</li> </ul>

## Alpage Énergie Verte

L'alpage rappelle les mérinos importé d'Espagne par Louis XVI en 1786, laine fine, instinct grégaire, rusticité, depuis toujours les brebis agnelant l'automne après avoir passé printemps et été sur des prairies naturelles en montagne.

Le sang **Booroola Mérinos** se retrouve dans tous les sujets de notre troupeau. Depuis 20 ans nous «alpaguons» d'avril à novembre. Après le sevrage des agneaux nés l'hiver, brebis et béliers son réunis sur pâturage début avril, passé les ovulations silencieuses, la lutte se fait du 20 au 25 avril. Les brebis avec sang Mérinos répondent le mieux à l'effet bélier. Les brebis Boolys ayant agnelés en mars ou avril seront remis en lutte sur un autre pâturage début juin.

Au retour de l'alpage c'est l'échographie le 12 août, la fertilité moyenne depuis 1990 des brebis ayant agnelés l'hiver est de 90 % pour l'agnelage de septembre. Pour le groupe mis en lutte en juin, la fertilité est de 70 % pour un agnelage en novembre.

La lignée Booroola Mérinos australienne possède la mutation génétique d'un **gène majeur** qui ne se dilue pas en croisement, c'est un gène additif. Une copie du gène donne 0,5 agneaux de plus deux copies du gène un agneau de plus. Une brebis avec du sang Booroola Mérino est **aphotopériodique** ; aucun besoin des techniques de désaisonnement «Les Booroola ont 40 % plus de cycle de reproduction et 60 % ovulent tous les mois de l'année.» (Prolific sheep of the world, p. 472)

Nous avons développé depuis 20 ans, un troupeau fermé de 500 brebis, une lignée composite stabilisée et en système de production de 5 agnelages sur 3 ans. Toutes les brebis agnelant durant l'année passent 5 mois sur pâturage, pour une économie d'échelle de 35 % en infrastructure, foin, paille, travail, fumier, diésel... En bonus, 25 % plus d'agnelages par brebis (coût de production 2006).

La production ovine devrait se baser sur la nouvelle réalité de la biologie moléculaire et la façon moderne de sélectionner des autres espèces animales telles volaille, bovin et porc.

Pour la première fois vous pouvez choisir votre niveau de prolificité Boolys ++150%, B+200%, BB250%, le tout sans perdre l'avantage d'agneler à tout les 7 ou 8 mois, aucune race ne peut prétendre à cela.

À vous de choisir

**Béliers améliorateurs...  
prolificité, gène Booroola...  
interval agnelage 7-8 mois  
Cloche des Alpes 819-362-2531**

## AGA 2008 - présentation

Tiré de la présentation de  
**Luc Pelletier**

Direction de la recherche et de la planification  
Financière agricole du Québec

## Constats financiers en production ovine

Lors de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu en octobre dernière, Monsieur Luc Pelletier, de la FADQ, a fait une présentation sur les constats financiers en production ovine. Voici un bref aperçu de cette présentation.

### ➤ Recette monétaires, Québec 2006 : Ovin 33,5 M

### ➤ Répartition par strate de taille des exploitations ovines inscrites à l'ASRA

	Nombre d'entreprises		
	1998	2007	Variation
<b>50 à 100 brebis</b>	231	300	+ 69
<b>101 à 200 brebis</b>	162	245	+ 83
<b>201 à 300 brebis</b>	66	97	+ 31
<b>301 à 400 brebis</b>	56	62	+ 6
<b>401 à 500 brebis</b>	26	61	+ 35
<b>501 brebis et plus</b>	21	60	+ 39
<b>Total</b>	562	825	+ 263

Source : La Financière agricole du Québec

### ➤ Sommaire des informations sur le financement des entreprises engagées dans la production ovine

	2000-2001	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009*
<b>Activités de prêts Nombre</b>	144	134	170	133	94
<b>Montant (millions \$)</b>	7,6	9,4	11,6	10,5	5,8
<b>Subventions de capital Nombre</b>	10	7	14	12	8
<b>Montants (\$)</b>	250 000	180 000	330 000	280 000	210 000
<b>Nombre de clients</b>	313	346	347	349	350
<b>Encours (millions \$)</b>	26,1	46,5	49,5	50,2	51,6

\* Données 6 premiers mois, Source : La Financière agricole du Québec

### ➤ Portrait financier comparé d'un groupe d'entreprises ovines

	2007*	Groupe de tête**
<b>Nombre d'exploitations</b>	101	25
<b>Nombre moyen de brebis</b>	433	354
<b>Actif total</b>	433 502	403 233
<b>Passif total</b>	312 794	186 188
<b>Produits</b>	159 929	151 607
<b>Charges d'exploitation</b>	123 304	96 412
<b>Bénéfice net</b>	- 5 422	22 246
<b>% charges</b>	77,1 %	63,6 %
<b>Ratio autonomie financière</b>	27,8 %	53,8 %
<b>Endettement/brebis</b>	667	441

\* Données préliminaires  
\*\* 25 % supérieur, trié en fonction du ratio dette long terme sur les rentrées brutes

### ➤ Analyse financière personnalisée

- Nouvel outil créé pour la clientèle en financement  
- Un aperçu rapide de la situation financière de l'entreprise

- Vise l'amélioration de la gestion  
- Facilite les discussions avec les conseillers  
Voir page 14 pour plus de détails.



**[Nouvelles brèves]** Nous vous présentons ce mois-ci de l'information portant sur la traçabilité, sous forme de nouvelles brèves, pour le secteur ovin.

## Mise à jour des dossiers ovins

La Financière agricole du Québec (FADQ) devant déterminer votre volume assurable dès janvier 2009 et pour les années à venir, en se basant sur les données détenues tout au long de l'année chez ATQ, **il est de première importance de voir à ce que votre dossier de traçabilité soit mis à jour très régulièrement.** Les données liées aux naissances, mortalités, ventes et achats doivent donc être transmises en tout temps chez ATQ. Assurez-vous de transmettre toutes les informations requises pour chaque animal (i.e. le numéro complet de l'identifiant, le sexe, la date de naissance et le site de production).

*Vous avez un ordinateur et vous voulez une méthode rapide pour mettre votre dossier à jour? Dans le but de vous faciliter la tâche, ATQ a mis en place différents outils afin de vous aider. Vous aimeriez utiliser un **bâton de lecture de boucles électroniques** ? Ce type d'appareil vous permet de procéder à la lecture des identifiants de tous vos animaux, pour ensuite les télécharger directement à votre ordinateur. On élimine le recours au papier et on diminue grandement le risque d'erreur de transcription. Le prêt pour un mois (frais de 30\$ de transport et manutention) et/ou l'achat d'un outil de lecture peut se faire directement via le service à la clientèle d'ATQ.*

## Les puces savantes...

Pour faciliter vos déclarations de naissance et de pose d'identifiants, de façon à avoir toutes les informations utiles en une seule et même étape, des **puces de condition** peuvent aussi être utilisées. Ces fameuses «puces savantes», qui ne sont jamais installées sur des animaux, vous permettent de procéder à la lecture automatique du sexe (puce mâle et puce femelle) et de la date de naissance. Par exemple, j'identifie une agnelle, je lis sa puce (124 000...), ensuite je lis la puce «femelle» et je lis la puce de date appropriée. Lorsque je déchargerai les données du bâton dans mon ordinateur, toutes les informations liées au sexe et à la date de naissance pour chaque animal seront correctement liées ensemble. Il ne reste plus qu'à transmettre l'information chez ATQ... fini la paperasse !

Sur demande, un ensemble de puces de condition et un guide d'utilisation accompagnent les lecteurs lors de prêts effectués chez ATQ. Cet hiver, lors d'un achat de lecteur, un ensemble de puces de condition est également envoyé gratuitement aux producteurs ovins. **Si vous détenez déjà un lecteur et désirez recevoir un ensemble de puces gratuitement, vous pouvez contacter le service à la clientèle d'ATQ.**

## Le FormClic nouveau est arrivé !

Il ne faudrait pas oublier également le compagnon idéal du bâton de lecture et des puces de condition, le **logiciel gratuit FormClic Ovin**, qui vous permet de procéder à toutes vos déclarations de traçabilité en quelques clics de souris! La toute nouvelle mouture de FormClic est d'ailleurs disponible depuis décembre dernier. Cette nouvelle version s'installe maintenant automatiquement sur votre ordinateur après avoir inséré le disque dans le lecteur.

**Vous en désirez une copie ?** Contactez notre service à la clientèle, ou encore mieux, téléchargez directement la nouvelle version sur le [www.agri-tracabilite.qc.ca](http://www.agri-tracabilite.qc.ca).

*Bonne traçabilité!*

## Service à la clientèle ATQ :

**1-866-270-4319**

**Lundi au vendredi :**

**7 h 30 à 16 h 30**



## Le bilan ovin en statistiques

En date du vendredi 5 décembre 2008, 69% des producteurs ovins avaient mis à jour leur dossier chez ATQ.

## L'ANALYSE FINANCIÈRE PERSONNALISÉE : UN OUTIL POUR LA GESTION

*Au Québec, les résultats financiers des entreprises ovines se caractérisent par une grande variabilité d'une entreprise à l'autre. L'atteinte de la rentabilité repose, en grande partie, sur la qualité de la gestion des propriétaires. Parmi les pratiques de saine gestion, « s'arrêter pour faire le point sur sa situation financière » constitue une étape cruciale trop souvent escamotée.*

C'est dans l'optique de créer ce moment que le rapport d'Analyse financière personnalisé (AFP) a été conçu. Cet outil d'analyse dresse un portrait simplifié mais global de la situation financière d'une entreprise et de son évolution récente. L'AFP permet au gestionnaire d'amorcer une réflexion sur les forces et les faiblesses de son entreprise et, au besoin, de procéder à une analyse plus poussée des résultats.

Annuellement, les entreprises clientes au financement de La Financière agricole recevront leur AFP, sans aucune démarche ni saisie de données à faire. En effet, l'analyse est réalisée à partir des états financiers déjà transmis à La Financière agricole par sa clientèle.

### Que contient l'AFP ?

Le rapport d'analyse comporte deux grands axes de présentation des données financières, soit l'observation de l'évolution des résultats de l'entreprise sur une période de cinq ans et sa comparaison avec les autres entreprises du secteur. Lors de l'élaboration de l'outil d'analyse, quatre ratios ont été retenus pour refléter les aspects fondamentaux de la situation financière d'une entreprise : ses liquidités, son efficacité, sa rentabilité et sa solvabilité.

L'exemple ci-dessous présente l'analyse d'une entreprise ovine d'environ 500 brebis exploitée par un couple établi au début des années 1990 et dont la qualité de la gestion ne fait aucun doute.

La section « Historique » du rapport montre que l'entreprise a augmenté ses revenus à partir de 2005, car elle a, entre autres, accru l'étalement de sa production par les techniques de désaisonnement et a profité de meilleures conditions de marché. De plus, l'entreprise a réussi à diminuer son taux de charges sur l'ensemble de la période, ce qui lui a permis de dégager un excédent monétaire plus élevé.

La deuxième section permet de comparer les résultats de la ferme avec un groupe d'entreprises du secteur ovin et le groupe de tête. De façon générale, l'entreprise se compare avantageusement à l'ensemble du secteur. Le ratio de fonds de roulement au-dessus de 2 indique une bonne situation en ce qui concerne les liquidités de l'entreprise. Les producteurs démontrent un excellent contrôle de leurs charges d'exploitation, ce qui leur permet, en fin de compte, d'obtenir une rentabilité sur l'actif supérieure à la moyenne des entreprises du groupe de tête.

### Votre historique sur cinq ans

Le tableau montre l'évolution financière de votre entreprise au cours des cinq dernières années. Vous pouvez consulter la dernière page du document pour avoir plus d'explications sur les variables utilisées et les cibles à atteindre.

	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Chiffre d'affaires</b>	181 348 \$	174 224 \$	242 619 \$	216 560 \$	238 999 \$
<b>Marge d'exploitation</b>	76 135 \$	74 357 \$	109 807 \$	98 476 \$	118 833 \$
<b>Excédent monétaire</b>	16 576 \$	18 042 \$	36 026 \$	29 921 \$	40 463 \$
<b>Ratio du fonds de roulement</b>	3.51	3.37	2.22	2.28	1.80
<b>Autonomie financière</b>	24.4 %	26.7 %	32.1 %	32.7 %	39.5 %
<b>Rendement de l'actif</b>	5.0 %	4.7 %	8.0 %	5.7 %	11.2 %
<b>Taux de charges</b>	58.0 %	57.3 %	54.7 %	54.5 %	50.3 %

N. D. : états financiers non disponibles.

### Comparaison avec votre secteur en 2006

Le tableau suivant compare la valeur de trois indicateurs ainsi que de quatre ratios financiers pour votre entreprise avec la moyenne du secteur de votre production principale et les entreprises du groupe de tête.

	Votre secteur	Groupe de tête	Votre ferme	Signal <sup>1</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>	147 934 \$	185 616 \$	216 560 \$	
<b>Marge d'exploitation</b>	25 584 \$	56 577 \$	98 476 \$	
<b>Excédent monétaire</b>	-17 841 \$	10 129 \$	29 921 \$	
<b>Ratio du fonds de roulement</b>	0.90	1.30	2.28	●
<b>Autonomie Financière</b>	28.8 %	51.7 %	32.7 %	▲
<b>Rendement de l'actif</b>	-1.2 %	3.9 %	5.7 %	●
<b>Taux de charges</b>	82.7 %	69.5 %	54.5 %	●

■ Performance inférieur

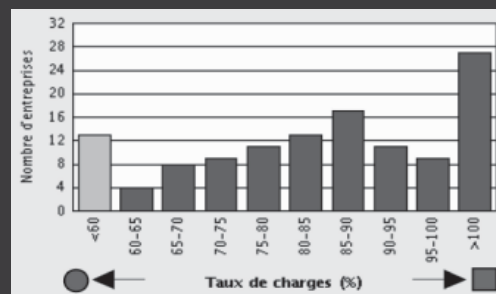
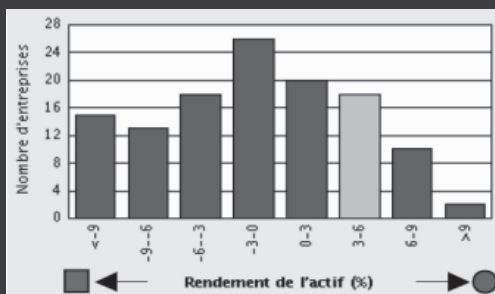
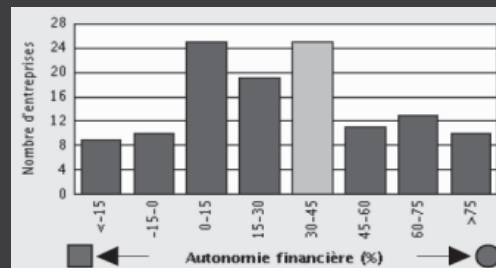
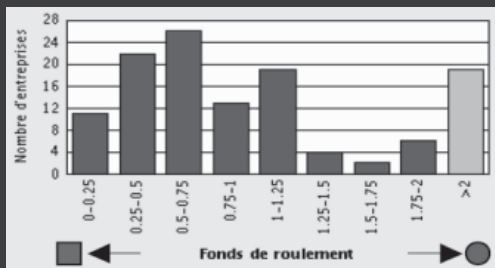
▲ Performance moyenne

● Performance supérieure

<sup>1</sup>Le signal « performance supérieure » indique que votre ferme se situe dans le groupe de 25 % des entreprises de votre secteur qui obtiennent les meilleurs résultats pour ce ratio qu'à l'inverse le signal « performance inférieure » vous situe dans le groupe de 25 % des entreprises qui obtiennent les résultats les moins favorables.

## Distribution des entreprises du secteur en 2006

Les graphiques suivants montrent le positionnement de votre entreprise par rapport aux autres entreprises de votre secteur pour chacun des quatre ratios financiers. Le positionnement de votre entreprise est représenté par le bâton gris pâle.



Dans cette comparaison, c'est sur le plan de l'autonomie financière que l'entreprise se démarque le moins par rapport à l'ensemble des autres entreprises. De fait, elle a eu recours à l'endettement pour financer ses investissements et présente, en 2006, un ratio d'autonomie financière de 32,7 %. Toutefois, le niveau d'endettement n'est pas problématique pour cette entreprise qui réussit à dégager, année après année, un excédent monétaire positif.

En somme, cette analyse nous présente une entreprise en bonne santé financière qui dispose d'une marge de manœuvre pour couvrir les imprévus. Les propriétaires font preuve d'une ges-

tion serrée des charges d'exploitation et réalisent des investissements qui contribuent à la rentabilité de leur entreprise.

### De l'information pour la réflexion et la discussion

L'exemple ci-dessus illustre en quoi le rapport d'AFP permet d'obtenir un portrait rapide et pertinent de la situation financière de l'entreprise. Comme l'information constitue l'essence d'une bonne gestion, ce rapport est un atout de plus pour alimenter la réflexion du gestionnaire. L'AFP pourra même servir de base de discussion avec le conseiller en financement ou tout autre spécialiste du secteur.

*Bonne pause gestion!*

## La Financière agricole contribue activement au développement économique des régions.



### Que ce soit en matière :

- d'assurance agricole
- de protection du revenu
- de financement agricole et forestier
- d'appui financier à la relève
- d'investissement

nous sommes...

*Toujours là quand ça compte*

**La Financière agricole**

**Québec**



1 800 749-3646

www.fadq.qc.ca

# Transfert de **PROVIN**



Au cours de l'automne 2008, il a été décidé que le logiciel PROVİN serait pris en main par le CEPOQ. Compte tenu de l'implication du CEPOQ dans les services conseil auprès des producteurs ovins québécois, les membres du conseil d'administration de la Fédération sont d'avis que PROVİN aura un effet levier sur l'amélioration des résultats techniques des entreprises ovines. Cette proposition faisait état de l'investissement de la Fédération au cours des dernières années afin de :

- promouvoir et adapter l'utilisation de PROVİN, un logiciel de gestion informatisée des données en bergerie, de manière à ce qu'il réponde aux réalités des producteurs ovins québécois ;
- favoriser l'accessibilité pour l'ensemble des producteurs à un logiciel de régie ;
- définir, afin d'assurer la pérennité du système, les paramètres d'intégration pour les prochains périphériques ;
- favoriser la gestion électronique des données de régie de bergerie.

Le transfert a été effectué dans les conditions où le

CEPOQ s'engage à perpétuer le développement de PROVİN et promouvoir son utilisation auprès des producteurs ovins québécois, tel que défini dans l'entente initiale de 2004. Également, il est prévu qu'un comité de travail soit maintenu avec des représentants du secteur et qu'advenant le non-respect des conditions de transfert ou qu'un désir de revente du logiciel soit soulevé, la Fédération pourra reprendre la gestion du dossier.

Le CEPOQ analyse actuellement les recommandations émises en avril dernier par le comité aviseur avec le support d'une firme spécialisée. Une nouvelle version de PROVİN sera disponible en 2009. Une demande de financement pour la nouvelle version a été déposée au MAPAQ par le CEPOQ en partenariat avec la SEMRPQ et la FPAMQ.

*Pour un support technique téléphonique concernant PROVİN, vous pouvez contacter Martin Rousseau, du MAPAQ BSL, au 418-727-3615.*

*Pour toutes autres demandes concernant PROVİN, contactez M. Pascal-André Bisson, du CEPOQ, au 418 856-1200, poste 222. ■*

Consulter notre catalogue au : [WWW.MATELEVAGE.COM](http://WWW.MATELEVAGE.COM)

## ABREUVOIR CHAUFFANT



Plus *économique* et sécuritaire sur le marché  
Ne rouille pas !  
Solide et facile d'installation  
Garantie de 8 ans  
Durabilité 25 ans et plus

**Informez-vous !**



## MATÉRIEL DE TONTE

*Informez-vous au sujet des nouvelles lames !*



Nombreux modèles de tondeuses  
Affûtage de lame garantie

Nous contacter pour connaître votre revendeur local

**1-866-888-5258**





## POUR UNE TRANSITION EN *douceur*

Au cours de l'année 2007, la Fédération, la Financière Agricole et le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) se sont entendus sur l'établissement d'un nouveau coût de production pour la ferme ovine type. Entré en vigueur en 2008, les producteurs ont pu apprécier, à partir du premier versement de la compensation pour cette même année, la justesse des coûts calculés par le nouveau modèle.

Parallèlement à l'entrée en vigueur de ce nouveau modèle, la Financière désirait introduire un changement majeur concernant la référence de calcul pour le versement des compensations. La Financière désirait en effet que cette référence de compensation soit désormais le nombre de kilogrammes d'agneaux vendus, en prenant soin d'inclure les agnelles de remplacement conservées dans le troupeau, au lieu de l'actuelle référence basée sur le nombre de brebis détenues dans le troupeau. La Financière désirait que ce changement au niveau de référence soit introduit dès l'entrée en vigueur du nouveau modèle en 2008, mais la Fédération estimait que des discussions approfondies devaient avoir lieu entre les parties afin que la transition soit la plus douce possible pour les producteurs.

Au cours de l'automne 2008, les discussions se sont accélérées entre les parties, la Financière désirant que les modalités de cette transition soient fixées avant l'année 2009. Récemment, un accord de principe a été conclu entre la Fédération et la Financière sur le sujet. Bien que certaines modalités d'application restent à définir, cet accord prévoit déjà les éléments suivants :

1) la transition entre l'utilisation des kilogrammes vendus comme référence de calcul, en remplacement des brebis au

troupeau, se fera sur une période de trois ans, soit les années 2009, 2010 et 2011 ;


2) en 2009, le calcul des compensations se fera en utilisant à 67 % le nombre de brebis comme référence et à 33 % le nombre de kilogrammes vendus ;

3) en 2010, le calcul des compensations se fera en utilisant à 33 % le nombre de brebis comme référence et à 67 % le nombre de kilogrammes vendus ;

4) finalement, en 2011, le calcul des compensations se fera en utilisant à 100 % le nombre de kilogrammes vendus à titre de référence ;

5) la Fédération et la Financière continueront à se réunir tout au long de l'année 2009 pour suivre cette transition et pour y apporter, s'il y a lieu, des modifications.

Notons, au passage, que la production d'agneaux n'est pas la première à passer des têtes détenues aux kilogrammes produits comme outil de référence pour le calcul des compensations. Il y a quelques années, le secteur bouvillon d'abattage s'y était intégré et le secteur veau d'embouche est actuellement en discussion avec la Financière pour faire de même.

Malgré cette transition progressive, la Fédération et la Financière ont conclu en la nécessité d'informer le mieux possible les producteurs de ses modalités et de ses impacts potentiels sur la gestion des entreprises ovines. À cet effet, une tournée d'information des régions sera préparée et débutera après la période des Fêtes. Dès que finalisé, le calendrier de cette tournée sera connu de tous les producteurs afin que le plus grand nombre possible puisse y assister. 

## En tête avec L'ÉQUIPE DE RÊVE La Coop!

Votre expert-conseil La Coop peut vous aider à choisir  
les meilleures options avec :

**OPTI-OVIN**  
Logiciel technico-économique

Contactez un expert-conseil La Coop lié à votre réussite



# Plus de MISES-BAS, plus D'OSEILLE!

## Critères de performance en production ovine.

Jean-Pierre Lachapelle, agr.  
agent de recherche au  
Centre d'études sur les coûts de  
production en agriculture (CECPA)



Le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) a réalisé en 2007 une Étude sur le coût de production des agneaux au Québec, étude dont les résultats sont accessibles sur son site internet<sup>1</sup>.

Le CECPA a effectué par la suite une analyse complémentaire des 32 entreprises ovines qui ont été enquêtées en 2006, afin de cerner les principaux facteurs expliquant leurs écarts de performance. Les résultats détaillés de cette analyse seront accessibles sur le site internet du CECPA à compter de janvier 2009.

### L'analyse comparative des entreprises ovines 2006 vise les objectifs suivants :

- Dégager une vue d'ensemble de l'évolution du secteur ovin depuis quelques années ;
- Dresser un portrait des entreprises ovines enquêtées, en 2006;
- Comparer les résultats technico-économiques de ces entreprises en production ovine ;
- Identifier les principaux facteurs qui affectent la rentabilité des entreprises ;
- Analyser ces résultats en les comparant à d'autres sources d'information.

Les trente-deux (32) fermes ovines spécialisées retenues pour l'enquête ont été classées en trois (3) groupes selon la marge par brebis avant rémunération du capital et du travail. Le tiers supérieur constitue le groupe de tête et le tiers inférieur, le groupe de fin.

L'objectif visé est de comparer les entreprises entre elles. Pour ce faire, il nous faut les rendre comparables. Les salaires payés introduisent une distorsion car le même travail peut être fait soit par l'exploitant (dont la rémunération ne se retrouve pas dans les salaires payés) ou par des salariés. De même, les intérêts payés témoignent de l'avoir plus ou moins important des propriétaires. Le fait d'inclure les intérêts payés dans la détermination de la marge par entreprise favoriserait les entreprises les moins endettées au lieu de mettre l'accent sur les facteurs expliquant les écarts entre les trois groupes.

Les tableaux 1, 2 et 3 présentent la synthèse des résultats obtenus pour l'ensemble des 32 entreprises, les 11 entreprises du groupe de tête et les 11 du groupe de fin :

Nombre d'entreprises dans le groupe	MOYENNE 32	TÊTE 11	FIN 11	ÉCART TÊTE VS FIN
Nombre de brebis par entreprise	500	527	420	107
	<b>\$ PAR BREBIS</b>			
PRODUITS TOTAUX	343.14	387.11	287.88	99.23
CHARGES TOTALES	265.09	267.31	257.37	9.94
Marge avant rémunération du travail et du capital	76.05	119.80	30.51	89.29

Les entreprises de tête réalisent une marge de 89,29 \$ par brebis de plus que celles du groupe de fin. Pour un troupeau de 500 brebis, cela implique une différence de près de 45 000 \$! L'analyse détaillée démontrera que c'est essentiellement le nombre d'agneaux réchappés par brebis qui explique cette différence. L'analyse démontrera également qu'il n'y a pas de corrélation directe entre la taille des entreprises et la rentabilité par brebis.

	TÊTE	FIN	ÉCART
Agnelage par brebis, par année	1.14	0.90	0.24
Agneaux nés par portée	1.76	1.72	0.04
Mortalité des agneaux (%)	14 %	19 %	- 5 %
Agneaux réchappés par brebis par an	1.72	1.25	0.47
Élevage <sup>3</sup> (% des agneaux produits)	14 %	17 %	- 3 %
Taux de remplacement des brebis (%)	19 %	15 %	+ 4 %



<sup>1</sup> Disponible sur le site du Centre, [www.cecpa.qc.ca](http://www.cecpa.qc.ca)

<sup>2</sup> Fermes entre 300 et 1 000 brebis répondant aux critères d'éligibilité de l'étude de coût de production réalisée par le CECPA.

<sup>3</sup> Proportion des agneaux élevés comme reproducteurs et destinés, soit au remplacement, soit à la vente.

**Des produits supérieurs...**

Le groupe de tête réchappe 38 % plus d'agneaux que le groupe de fin : il vend plus d'agneaux de marché ainsi que quelques sujets reproducteurs<sup>4</sup>. Ces deux postes génèrent des produits supplémentaires de 78,84 \$ par brebis et expliquent 88 % de l'écart total entre les deux groupes de performance.

Les trois groupes de postes présentés au tableau précédent concernent directement ou indirectement l'alimentation du troupeau. On y constate un avantage de 18,61 \$ par agneau en faveur du groupe de tête!

Pour la production d'un agneau lourd, le coût des concentrés achetés ou pro-

Les études effectuées antérieurement démontrent également que le nombre d'agnelage par brebis par an et son corollaire le nombre de kilogrammes d'agneau produit par brebis constituent les facteurs les plus importants de rentabilité en production ovine. L'écart de revenu engendré par la productivité des brebis et le coût d'alimentation indique clairement la voie à suivre aux entreprises moins performantes afin d'assurer leur viabilité et leur pérennité.

L'analyse détaillée des résultats des entreprises ovines enquêtées traitera une foule d'éléments comme le type d'alimentation, le nombre d'années d'expérience des propriétaires, les données des plans de culture, la comparaison des bilans, sans oublier les coefficients de corrélation des principaux facteurs significatifs en relation avec la marge monétaire.

*Nous vous invitons donc à consulter le site internet du CECPA au [www.cecpa.qc.ca](http://www.cecpa.qc.ca) dès le début janvier 2009 pour prendre connaissance de l'ensemble de l'Analyse comparative des entreprises ovines. ■*

Quels sont les facteurs à la base de l'écart de 78,84 \$		
		par brebis ?
• Taux d'agnelage plus élevé	----->	38,99 \$ 51 %
• Ventes nettes de reproducteurs	----->	21,87 \$ 28 %
• Plus faible taux de mortalité des agneaux	----->	8,89 \$ 11 %
• Plus faible taux d'élevage	----->	5,01 \$ 6 %
• Agneaux nés par portée	----->	3,08 \$ 4 %
		<b>78,84\$ 100%</b>

**Des charges plus élevées ?**

Le groupe de tête présente des charges par brebis plus élevées de près de 10 \$ par rapport au groupe de fin. Ce constat est effectué sur la base des charges par brebis. Cette situation est toutefois cohérente, puisque les fermes de tête produisent 38 % plus d'agneaux, et des agneaux plus lourds.

duits représente 21,01 \$ pour les fermes du groupe de tête et 34,47 \$ pour celles de fin. Nous avons constaté que cet écart de 13,46 \$ par agneau lourd provient de deux facteurs : le prix moyen des concentrés (6,42 \$ par agneau) et la quantité utilisée (7,04 \$ par agneau).

	GRUPE DE TÊTE 906 AGNEAUX \$ PAR AGNEAU	GRUPE DE FIN 525 AGNEAUX \$ PAR AGNEAU	ÉCART 381 AGNEAUX \$ PAR AGNEAU
CHARGES CULTURES	16,29	20,10	(3,81)
ALIMENTS ACHETÉS	49,93	56,56	(6,63)
CHARGES MACHINERIE INCLUANT AMORTISSEMENT	47,48	55,65	(8,17)
TOTAL	113,79	132,31	(18,61)



<sup>4</sup> À cause du nombre d'agneaux réchappés du à une plus grande productivité, le groupe de tête a plus de marge pour vendre des agnelles de remplacement, alors que le groupe de fin doit en acheter, ce qui explique l'écart financier important généré par ce poste. Le poste ventes nettes de reproducteurs se calcule en réduisant les achats du montant des ventes.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2008



Environ 30 personnes étaient présentes lors de l'assemblée générale annuelle de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec tenu à St-Nicolas le 29 novembre 2008.

En avant midi, un forum de discussion sur la génétique et la race pure a eu lieu. Les principaux sujets de discussion ont été les changements à venir au niveau de la compensation par kg d'agneau produit à l'ASRA, les responsabilités d'être un éleveur de race pure, les programmes d'aide à l'élevage de la SEMRPQ, les services conseil, les besoins de projets, de développements en génétique et de promotion de la race pure.

Lors de l'assemblée, les membres ont demandé à la SEMRPQ d'appuyer la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec qui a inclus, à son plan d'action, une notion d'animaux améliorateur au nouveau modèle de l'ASRA. De plus, suite à divers démarches non-concluantes et de grandes inquiétudes dans le dos-

sier de l'ASRA, les membres ont demandé à la SEMRPQ d'entreprendre des démarches auprès de la FPAMQ et de la Financière agricole du Québec afin que les besoins des éleveurs de race pure soient rencontrés dans les changements à venir au niveau de la compensation par kg d'agneau produit à l'ASRA.

### *Le conseil d'administration 2008-2009*

Jacquelin Moffet, président  
Robert Girard, vice-président  
David Mastine  
François Gélinas  
Daniel Ouellette  
Trenholm Nelson  
Meggie Parent

*Voir le site Internet pour notre rapport annuel 2007-2008, le rapport sur le forum génétique et le Plan d'action 2008-2009.*

## EXPOSITION ROYALE DE TORONTO 2008

*Félicitation aux éleveurs du Québec qui ont participé à l'édition 2008 de la Royale.*

François Bossiroy

Martin Brodeur Choquette

Johanne Cameron

Allen Cass

Marc Charpentier

François Gélinas

Rémi Gélinas

Réjean Girard

Robert Mastine

*Félicitation à Lee Ann Nelson pour sa participation aux jugements des jeunes éleveurs à l'édition 2008 de la Royale.*

Pour avoir les résultats complets de la Royale veuillez consulter le site Internet : [www.royalfair.org](http://www.royalfair.org)

## ERRATUM – RÉSULTATS EXPO QUÉBEC 2008

Dans les résultats d'Expo Québec 2008 publiés dans l'édition d'octobre 2008 d'Ovin Québec, la propriété du grand champion Dorset est erronée. *Le grand champion Dorset est la propriété de Steven & Susan Mastine.*

*Pour de plus amples informations sur la SEMRPQ veuillez consulter notre site Internet au :  
[www.agneaudeauquebec.com/semrp](http://www.agneaudeauquebec.com/semrp)*

*Ne pas oublier de consulter la section « Moutons à vendre » pour vos besoins en moutons de race pure.*



## PRÉSENTATION DE LA RACE POLYPAY

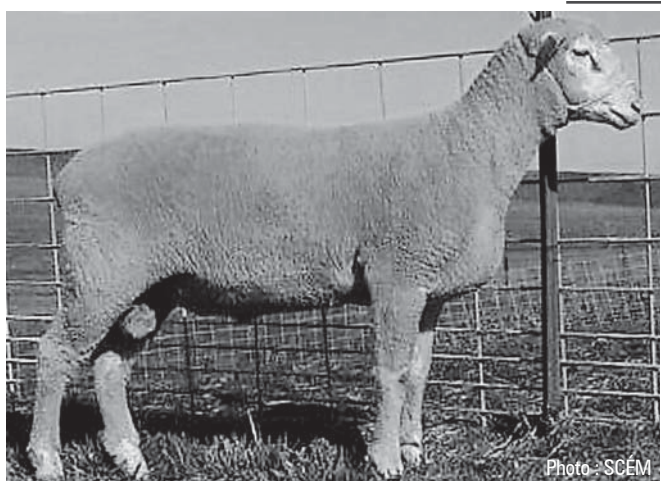


Photo - SCEM

Le Polypay a été développé à la station expérimentale de Dubois en Idaho à partir de la fin des années 1960. Les chercheurs ont utilisées les races Finnois, Rambouillet, Targhee et Dorset afin de produire un mouton prolifique qui peut agneler à contre-saison et produire des agneaux à croissance rapide avec des carcasses de qualité. La race a été établie en 1975 et, depuis, s'est répandue à travers les États-Unis, le Canada et le Mexique. Les agneaux Polypay ont une bonne consommation et un bon taux de croissance jusqu'à 36kg. Ils sont dociles, facile à garder et s'adaptent bien au pâturage extensif, au pâturage en rotation ou aux systèmes d'élevage intensifs en bâtiment.

### Apparence générale:

- Mouton de taille moyenne
- Profil symétrique, alerte, jambes placées carrément
- Poids à la maturité: Béliers 90-125 kg
- Brebis 60-90 kg

### Tête:

- Une race sans cornes (fausses cornes permis - béliers seulement)
- Visage blanc nu, couverture de la nuque est désirable



### Cou:

- Longueur moyenne, lignes douces de la tête aux épaules
- Pas de plis excessifs

### Poitrine:

- Poitrine soignée avec les membres antérieurs placés carrément sous le corps

### Dos, reins et croupe:

- Dos puissant et à niveau, charnu
- Haut de l'épaule lisse, bien couvert de chair naturel, montrant une carcasse de qualité acceptable
- Côtes assez volumineuses pour les organes internes, couvertes de chair naturel
- Croupe à niveau, large

### Pieds et jambes:

- Jambes moyennes en proportion à la taille, os moyen, pieds droits, paturons puissants
- Membres postérieurs épais et charnus

### Toison:

- Épaisse, de longueur moyenne avec qualité de fil uniforme
- Grand volume de laine propre avec l'em-

### phase sur l'uniformité de fil

- Compte de filage de 54 à 62
- Toison sans couleur provenant de parties poilues de la tête et des jambes
- Aucune fragilité extrême ou épaisseur extrême est permmissible

### Défauts sérieux:

- Aveuglement par la laine
- Fausses cornes sur les béliers et les brebis

Source : Société Canadienne des Éleveurs de Moutons





Johanne Cameron<sup>1</sup>,  
avec la collaboration de Robie Morel<sup>2</sup> et Amélie St-Pierre<sup>3</sup>

<sup>1</sup>Johanne Cameron, agr. M.Sc. Coordonnatrice du secteur vulgarisation au CEPOQ,  
<sup>2</sup>Robie Morel, Coordonnateur secteur génétique et chargé de projets au CEPOQ, <sup>3</sup>Amélie St-Pierre, tsa, Responsable de la saisie et du service à la clientèle au programme GenOvis



## La Race **POLYPAY**, une race développée AVANT TOUT POUR LES PRODUCTEURS ET LES BESOINS DE L'INDUSTRIE

*Nous en sommes déjà à la cinquième édition d'une série d'articles portant sur les principales races de moutons élevées au Québec... dans cette édition, nous présentons une race maternelle, la race **POLYPAY**!*

### La race Polypay, une race développée à partir d'un rêve et de la frustration d'un éleveur !

Si on lit les récits entourant le développement de la race Polypay, on peut rapidement constater que la création de cette race répondait à des besoins spécifiques identifiés par certains de nos voisins du sud ouest américain. En effet, cette race est née à la fois de frustrations et de rêves. Reed Hulet, un vieil éleveur de l'Idaho était frustré et désappointé de voir qu'il n'arrivait pas rejoindre les deux bouts et à nourrir adéquatement sa famille avec son troupeau de 600 femelles. Ce dernier avait cependant un rêve : soit celui d'avoir une brebis plus prolifique, plus laitière, possédant de très bonnes capacités maternelles, une saison de reproduction plus longue et capable de performer sous différentes conditions d'élevage. Selon ce producteur, ce rêve pouvait être atteint en croisant et en sélectionnant les meilleurs individus, soient ceux répondant le plus aux critères économiques du marché. Puisque l'éleveur n'avait pas les ressources financières et scientifiques pour réaliser une telle tâche, il confia son rêve à son frère, le Dr. Clarence Hulet de la Station de recherche de Dubois en Idaho. Le rêve de créer une race produisant au moins 2 agneaux par année et une bonne production de laine (de qualité) allait bientôt devenir réalité.

Pour créer la race Polypay, on importa la race Finnoise (FL), reconnue pour sa

haute prolificité et sa puberté précoce et celle-ci fut croisée avec les meilleures lignées productives d'autres races bien adaptées au climat local ; la Rambouillet (RB) pour sa rusticité, son adaptabilité à divers environnements, sa productivité et la qualité de sa laine ; la Targhee (TG) pour son gabarit et sa longue saison de reproduction et pour la qualité de laine exceptionnelle ; et finalement avec la Dorset (DP) sans corne pour ses qualités maternelles exceptionnelles, la croissance rapide de ses agneaux (capacité laitière) et sa longue saison de reproduction. Les premiers croisements débutèrent en 1968 et en 1970, à partir d'individus élites choisis au sein de chacune des races. Le premier croisement à 4 races débutait (FL RB \* DP TG). La Polypay est ainsi issue du croisement de 4 races blanches de gabarit variable soit : Finnois, Targhee, Dorset et Rambouillet (FL \* RB \* DP \* TG). Les animaux furent ensuite sélectionnés de façon sévère afin de répondre au rêve de départ. En

1975, le Dr. Hulet nomma ce quadruple croisement Polypay ... « Poly » pour beaucoup ou multiple et « pay » pour indiquer le retour sur l'investissement et le travail du producteur. Les premières performances de cette race composite furent rapidement connues par les producteurs américains qui étaient maintenant impatients de pouvoir se procurer ces premières lignées! Les « premières brebis » Polypay furent mises en vente pour la première fois en 1975 auprès d'éleveurs intéressés à poursuivre le développement de la race, soit seulement 5 ans après le développement de cette race composite. La première association américaine de Polypay fut ensuite créée en 1980.

### ET LES PERFORMANCES MOYENNES DE LA RACE ? ... SUR GENOVIS

Le **tableau 1** présente les performances de la race Polypay depuis le lancement du programme d'évaluation génétique GenOvis en 2000.

**Tableau 1.** Performances de la race Polypay de 2000 à 2007

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nb nés/agnelage	1,81	1,79	1,74	1,79	1,84	1,77	1,88	1,87
Nb sevrés/agnelage	1,52	1,46	1,43	1,53	1,57	1,49	1,63	1,61
Nb kg produits/brebis/agnel.*	28,8	26,5	27,3	30,8	31,7	30,0	31,4	28,4
Rythme d'agnelage	1,29	1,17	1,16	1,24	1,25	1,17	1,21	1,20
Nb nés/brebis/année	2,33	2,09	2,02	2,22	2,30	2,07	2,27	2,24
Nb sevrés/brebis/année	1,96	1,71	1,66	1,90	1,96	1,73	1,97	1,93
Nb kg produit/brebis/année	37,1	31,0	31,6	38,2	39,6	35,1	38,0	34,1

\* Représente le nombre de kg produits à 50 jours.

L'observation des données présentées dans le **tableau 1** démontre bien que depuis 2000, la moyenne de prolificité de la race Polypay s'est maintenue aux environs de 1,81 agneaux nés /agnelage, soit sous le barème que l'on vise pour les races dites « prolifiques » (où on recherche une prolificité supérieure à 2 agneaux nés/agnelage). Notons toutefois que la race Polypay est une race maternelle possédant un excellent rythme d'agnelage et ce, pour l'ensemble des troupeaux sous évaluation (moyenne compilée de plus de 1,20 agnelage réalisés/brebis/année). Bien qu'actuellement le programme GenOvis ne puisse indiquer si ce rythme d'agnelage a été obtenu de façon naturelle (sans hormone ou photopériode), il est évident que la race Polypay a conservé l'aptitude à se reproduire hors saison, un caractère qui était fortement recherché lors de son développement à l'origine. Voilà donc une bonne nouvelle pour les éleveurs de Polypay, puisqu'avec une bonne régie et un bon contrôle de la mortalité (< 10%), ces derniers seraient en mesure de produire près ou même plus de 2 agneaux/femelle/année, ce qui est recherché pour atteindre une productivité et une rentabilité optimale. Et... qu'en est-il de la répartition de la prolificité? Selon les

données du programme GenOvis, la race Polypay produit en moyenne 15,8% de naissance simple, **62% de jumeaux**, 19,5% de triplets et 2,6% de portées de plus de quatre agneaux. Une bonne nouvelle pour les éleveurs qui n'aiment pas les agneaux surnuméraires et les bouteilles de lait! Cette race a ainsi toute sa place dans le schéma génétique ovin québécois, **à condition de maintenir un rythme d'agnelage élevé et une faible mortalité chez les agneaux**. Un point très positif, bien que la prolificité se soit maintenue relativement stable au fil des ans, la mortalité a chuté de plus de 4% passant de 18% à 13,9%!

**Des caractères à améliorer du point de vue génétique?** Évidemment, comme toutes les races évaluées au programme d'amélioration génétique, rien ne peut être parfait et cette race a également des critères à corriger. Premier point à améliorer: le nombre d'agneaux nés et sevrés! Les données observées dans le **tableau 1** ne correspondent pas adéquatement aux objectifs qui avaient été fixés par les fondateurs de la race Polypay, soit d'obtenir au moins 2 agneaux nés/agnelage. Notons par contre qu'il existe des variations relativement importantes entre les élevages et que certaines lignées de Po-

lypay se démarquent en étant beaucoup plus prolifiques que d'autres... alors comme acheteur ou éleveur, voilà une bonne question à poser : « Quelle est la prolificité des femelles de votre élevage telle que présentée  *dans le rapport d'évaluation de troupeau GenOvis?*  ». Ainsi, selon la situation rencontrée au sein des différents troupeaux, certains éleveurs devront prioriser la sélection de femelles plus productives en terme d'agneaux nés, sevrés et surtout en terme de kg produits à 50 jours (EPD nés, EPD sevrés et EPD 50 jrs mat). La capacité laitière des femelles devra donc aussi être prise en considération dans cette sélection.

Un examen plus approfondi des courbes d'évolution génétique de chacun des caractères évalués sur GenOvis (courbes d'évolution des EPD et des indices, non présentés dans cet article) démontre par ailleurs qu'il n'y a malheureusement pas eu d'amélioration notable pour les caractères « EPD nés et sevrés » et ce, depuis l'implantation du programme en 2000. On note plutôt une détérioration de ces caractères ainsi qu'une stagnation de l'indice maternel (ISM) alors que l'indice croissance (ISC) affiche une légère progression<sup>1</sup>. Il sera ainsi important que les éleveurs se rallient afin de sélectionner des sujets pour leurs aptitudes maternelle, laitière et de désaisonnement et non sur des paramètres de croissance, un critère qui devrait être mis de côté dans les races maternelles. Rappelons que l'ISM, intègre tous les caractères maternels  *ainsi que les paramètres de croissance* . Avec une sélection basée sur l'ISM il est donc possible de sélectionner des sujets plus productifs qui ont des agneaux dont le gain est intéressant! Ne l'oubliez pas!



<sup>1</sup>Les courbes d'évolution des EPD et des indices sont disponibles sur demande au CEPOQ

*Nancy Caron et Jean-Guy Chouinard,  
Ferme Sayabec*

### **LA FERME SAYABEC ... le portrait d'une ferme de renommée provinciale !**

**Historique.** La ferme Sayabec est située à l'embouchure du Lac Matapédia, à Sayabec, une petite ville située dans la vallée de la Matapédia. Cette ferme possède un long bagage historique. En effet, cette entreprise familiale existe depuis déjà 75 ans et c'est en 1980 que le propriétaire actuel, M. Jean-Guy Chouinard, reprend la relève de cette ferme de bovins laitiers. En 1981, Nancy Caron, la conjointe de M. Chouinard se joint à l'entreprise. Bien que sans connaissance du milieu agricole, cette dernière apporte un atout important à l'entreprise grâce à sa formation en administration. Environ six ans plus tard, Nancy et Jean-Guy décident de s'associer à parts égales et ils investissent dans la ferme afin d'en améliorer la productivité. Ils font ainsi l'acquisition de quota laitier, ils améliorent le fond de terre, renouvellent la machinerie et l'équipement. La ferme est pleinement fonctionnelle! Mais de nouveaux défis les attendent! En effet, en 1989, les propriétaires décident de diversifier leurs activités agricoles en ajoutant une nouvelle production animale... l'élevage ovin est alors ciblé. Les producteurs débutent avec un troupeau de 80 sujets dont environ 40 brebis

Suffolk pur-sang. Quelques temps plus tard, ils intègrent des races maternelles et productives telles que la Polypay et des femelles hybrides (Suffolk\*Romanov et Suffolk\*Finnois). Malheureusement, les années noires qui frappent le Québec avec la tremblante lors de la décennie 1990 ne les épargnent pas et ainsi, au printemps de l'année 1993, le troupeau qui comptait alors 326 têtes est entièrement dépeuplé. Il faut repartir à zéro...

En juin 1993, après avoir pris contact avec un éleveur albertain, les propriétaires prennent la route de l'ouest pour se procurer 65 agnelles et 60 antenaises de race Polypay, ainsi que quelques béliers à Okotoks, une communauté près de Calgary. Aujourd'hui, le troupeau de haut calibre génétique compte 185 brebis Polypay pur sang et une vingtaine de béliers. Les propriétaires sont également fiers parents de 2 enfants, soit Frédérick, diplômé en gestion et exploitation des entreprises agricoles à l'ITA Campus de La Pocatière et leur fille Myriam, étudiante en géographie à l'Université Laval. L'entreprise familiale ne compte pas d'employé et toute la famille met la main à la pâte lors des travaux importants réalisés durant la saison estivale. Le revenu principal du troupeau ovin provient de la vente d'environ 100 femelles et d'une dizaine de béliers par année.



De nos jours, en plus de la ferme, la famille Chouinard et Caron est très impliquée dans sa communauté. M. Chouinard siégeant comme conseiller municipal, il est également impliqué dans le comité de récupération et dans le comité Éco-site. De son côté, Mme Caron est présidente du syndicat des agricultrices du Bas-St-Laurent et siège également sur le conseil d'administration de l'hôpital d'Amqui. Finalement, leur fils Frédéric, relève de la ferme, siège sur le conseil d'administration de la Société d'agriculture et il est membre du groupe de la relève agricole.

**Une production axée sur le maintien du potentiel de désaisonnement de la race.** Le troupeau est gardé en réclusion totale et ce, à l'année puisqu'il n'y a pas suffisamment de pâturage disponible mais également par choix des propriétaires. Selon ces derniers, la régie est plus facile à l'intérieur ; il y a moins de variation dans l'alimentation et durant la saison estivale, les animaux sont en plein confort grâce à la ventilation longitudinale (ventilation tunnel). De l'année 2006 à 2007, la répartition des saillies à la ferme Sayabec s'est divisée à environ 30% d'accouplements hors saison et de 70% de saillies en saison sexuelle. Néanmoins, notons que les propriétaires de la ferme



Sayabec priorisent les saillies réalisées en contre-saison et ils n'utilisent aucune hormone pour induire ces accouplements. Ils placent plutôt les femelles dans un bâtiment plus frais où elles reçoivent un flushing alimentaire composé d'ensilage d'herbe, de minéral et de maïs grain. Deux semaines après l'adaptation à cette nouvelle ration énergétique, les béliers sont introduits selon un ratio bien établi de 1 mâle pour 20 femelles. Avec cette façon de faire, les propriétaires ont ainsi l'objectif d'exploiter au maximum le potentiel de désaisonnement naturel de la race Polypay. Notons qu'en ce sens, seules les agnelles nées en automne sont élevées pour le remplacement. Cette façon de faire a probablement bénéficié à l'entreprise qui a ainsi vu ses performances de saillies hors saison s'améliorer au fil des ans, les résultats oscillant désormais entre 80 et 95%. Avec de tels résultats, les propriétaires souhaitent conserver leur régie actuelle

et ne faire aucun changement, ce qui est fort compréhensible!

### La sélection des reproducteurs et les services utilisés au CEPOQ.

La ferme Sayabec compte actuellement 8 lignées différentes provenant de l'Alberta et des États-Unis. Pour faciliter la sélection des sujets élites, le programme GenOvis est l'outil de prédilection. Ce programme leur permet de choisir les béliers qui ont le plus de potentiel pour poursuivre leurs objectifs d'amélioration de la race. Notons que sur la liste des béliers de génétique supérieure de race Polypay au Québec, on retrouve près de 20% des mâles de la Ferme Sayabec (avec progéniture) qui performant en terme d'indice maternel.

### Une génétique qui fait briller l'entreprise!

Depuis leur début dans l'élevage de Polypay, la Ferme Sayabec a brillé dans divers concours et expositions, gagnant



les bannières de meilleur éleveur en 2000-2001 et 2003 et de meilleur exposant en 2001 et 2004 à l'exposition régionale de Rimouski. Aujourd'hui, par manque de temps, les expositions ont été mises de côté. Au Symposium ovin 2006, la ferme a été couronnée du meilleur troupeau maternel au Québec. Et... notons que le troupeau possède une brebis exceptionnelle... la FSO 247E. Cette femelle née en 1995 et toujours en vie a produit 30 agneaux durant sa vie productive, soit une moyenne de 2,31 agneaux nés/année!

**Pourquoi cette race?** Selon les propriétaires : « Cette race nous convient bien. Elle a les qualités requises que nous recherchions chez des brebis. Elles sont maternelles, laitières et bien désaisonnées et répondent à la prolificité recherchée dans notre entreprise. Notre objectif a toujours été d'avoir une brebis donnant naissance à 2 agneaux, mais pas 3 ou 4 agneaux ou plus! »

L'avenir s'annonce prometteur pour les propriétaires dont l'objectif est de poursuivre l'évolution génétique de la race et ils sont sur la bonne voie!

**Dans l'édition à venir, la race Romanov, une femelle caractérisée par sa prolificité et sa rusticité!**

### Liste des participants à GenOvis pour la race Polypay

Agronovie Senc	Granby, Qc	450-379-5298
Bergerie Cap à l'Original	St-Fabien, Qc	418-869-3448
Bergerie Christine Pelletier-Proulx	St-Roch-des-Aulnaies, Qc	418-354-8427
Bergerie Gigot Giguant	Ste-Angèle-de-Mérici, Qc	418-775-2689
Ferme Alizée	St-Joseph-de-Kamouraska, Qc	418-493-2323
Ferme Carsondale Holstein	Durham-Sud, Qc	819-858-2286
Ferme Dubaie des Sables inc	St-Gabriel-de-Rimouski, Qc	418-739-4134
Ferme du Ruisseau	Ste-Florence, Qc	418-756-5211
Ferme la Petite Bergère	Les Éboulements, Qc	418-635-1329
Ferme Lenique	St-Denis, Qc	418-498-3254
Ferme Roneau	St-Jean-Port-Joli, Qc	418-598-9987
Ferme Sayabec Ovine Enr.	Sayabec, Qc	418-536-5615
Bergerie du Grand Paradis	Saint-Jérôme, Qc	450-569-9953





Stéphanie Landry, agr.

Conseillère OVIPRO

Régions du Bas-St-Laurent et

Gaspésie-Les-îles



## Résolution 2009 :

### *Se fixer des objectifs de productivité*

*Avec la nouvelle année vient les résolutions : arrêter de fumer, faire plus d'exercice... et pourquoi pas être plus productif... en bergerie ? Pour cela, il faut d'abord et avant tout faire une rétrospective de la dernière année.*

La santé, l'alimentation et la régie du troupeau sont, et resteront, les pierres angulaires de la réussite pour atteindre de bonnes performances techniques. En tant que propriétaire d'entreprise, il est important de faire, au moins une fois par année, le compte rendu de vos performances technico-économiques et de vérifier si vous avez atteint les objectifs préalablement fixés. Connaître la prolificité, le rythme d'agnelages, le taux de mortalité et le taux de remplacement de votre troupeau sont quelques-uns des éléments à analyser.

Le service conseil, quant à lui, c'est d'abord et avant tout un œil extérieur à votre entreprise, un allié dans vos prises de décisions et un apport important de connaissances et de nouvelles technologies. Peu importe la taille, l'expérience et les objectifs de votre entreprise, chacun peut y trouver son compte.

En tant que conseillère, il est vraiment intéressant de voir les améliorations concrètes suite aux recommandations et après plu-

sieurs années, c'est encore plus éloquent. Voici le bref récit, basé sur l'histoire vraie de Madame Agneline DuBerger, vous présentant le reflet d'améliorations réalisables lorsqu'on se fixe des objectifs.

**Il y a 5 ans :** Les performances de son entreprise étaient de 1,7 agneau né, 1,05 agnelage par année et 18% de mortalité. La majorité des agnelages se produisaient de janvier à mars, assez pour la décourager... On ne savait plus où mettre les agneaux! L'inventaire des béliers était très diversifié, l'orientation génétique du troupeau n'était pas déterminée. La condition de chair était légèrement déficiente, principalement causée par un manquement au niveau de la régie de base.


**Ce que nous avons fait :** Possédant un deuxième site, nous avons implanté la photopériode, améliorant ainsi la répartition des agnelages. L'achat d'agnelles F1 et l'achat de béliers Arcott Canadien ont permis d'améliorer la prolificité et de stabiliser la conformation des agneaux. Le suivi d'un

programme alimentaire combiné à la régie a permis d'améliorer la condition de chair des femelles de l'élevage et la vigueur des agneaux à la naissance.

**Actuellement :** Les performances sont de 1,9 agneau né, 1,17 agnelage par année et 15% de mortalité. La gestion du travail est beaucoup plus efficace, la qualité de vie s'en trouve améliorée. On manque de place pour l'engraissement des agneaux!

**À court et moyen terme :** Il ne faut pas s'asseoir sur nos lauriers... Il faut maintenir les bonnes performances. Travailler sur les conditions d'ambiance, introduire une régie de troupeau informatisée, évaluer la possibilité d'expansion pour augmenter la production d'agneaux lourds, poursuivre le suivi du programme alimentaire, valoriser les fourrages afin de réduire le coût de l'alimentation... voilà une liste possible d'objectifs pour Mme DuBerger. Et vous... quels sont les vôtres cette année ?

On le sait déjà, une ration équilibrée comble les besoins en énergie, en protéines, en eau, en vitamines et minéraux. À cet effet, avec l'amélioration des performances, il est important de veiller à ce que l'alimentation réponde aux besoins toujours plus exigeants de votre troupeau. C'est là qu'entre en ligne de compte le profil métabolique. Y avez-vous déjà songé ? La réalisation d'un tel profil peut s'avérer un outil fort intéressant pour valider l'état de santé de vos animaux. Ceci est également une bonne occasion de jumeler le travail de votre vétérinaire et de votre agronome. Le travail d'équipe permet de bonifier les expertises !

*Donc en 2009, passez à l'action, fixez-vous des objectifs et maintenez le cap. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à consulter l'équipe de conseillers Ovipro, il y en a un tout près de chez vous.* 

**[Profil métabolique]** Le profil métabolique s'effectue en analysant plusieurs paramètres sanguins. Les valeurs récoltées par ces analyses nous donnent plusieurs **indicateurs métaboliques** : activité de la flore ruminale, équilibre nutritionnel en protéines de la ration, équilibre minéral de la ration, efficacité du système de défense des brebis et l'apport en eau et en sel. Pour être représentatifs, les échantillons sanguins doivent être pris sur plusieurs animaux (6 à 10) et ceux-ci doivent être au même stade de production (groupe de brebis avant l'agnelage, après l'agnelage, mises à l'accouplement) et être cliniquement sains. Les résultats doivent être pris en considération avec toutes les autres données que l'on a sur la productivité et l'alimentation de ces brebis. Le profil métabolique est donc un outil supplémentaire pour résoudre la cause d'un problème au sein du troupeau ou pour s'assurer que l'alimentation donnée corresponde aux besoins des animaux. Enfin, le dosage du **sélénium**, élément d'une grande importance pour les brebis et souvent présent en trop faible quantité dans nos fourrages québécois, devrait se faire conjointement au profil et à partir des mêmes échantillons.

Simon Plaisance, vétérinaire  
Clinique vétérinaire de l'Estuaire



Annie Robitaille, agr.

Conseillère OVIPRO

Régions de l'Abitibi-Témiscamingue,

Hautes Laurentides, Montérégie

Ouest et Outaouais



# Préparer vos semis... le choix des plantes fourragères pour le pâturage.

Le choix des variétés de plantes fourragères pour le pâturage dépend de plusieurs facteurs, que ce soit au niveau des caractéristiques de chacune, des caractéristiques du sol ou des objectifs des producteurs. Dans cet article, il sera question des caractéristiques des différentes variétés de plantes fourragères, des éléments à considérer et des risques reliés aux différentes espèces. La gestion des pâturages ne sera toutefois pas abordée.

L'hiver étant maintenant bien installé, qu'allez-vous semer ce printemps? ... Voici un petit aide mémoire pour le choix à faire pour vos pâturages tout en tenant compte des besoins de vos moutons et des risques reliés aux différentes variétés.

Pour l'implantation des nouveaux pâturages, il faut d'abord tenir compte des éléments suivants :

- L'analyse de sol afin de déterminer le pH eau et tampon de votre sol, le besoin en chaux et le besoin en éléments fertilisants;
- Le type de sol : sableux, loameux ou argileux;
- Le drainage et la topographie : coin humide, coin sec, baissières, à flan de côte, etc.;
- Les besoins et la gestion: prairie pour 2 ou 3 ans et par la suite pâturage, pâturage de secours ou pâturage court terme ou long terme;
- Les conditions climatiques et le couvert de neige à l'hiver;
- L'utilisation ou non d'une plante abri.


Voici un tableau résumé des espèces fourragères pérennes à privilégier lors de votre choix :

Les mélanges de plantes fourragères habituellement valorisés sont l'association de légumineuses et de graminées de 2 à 3 espèces différentes afin d'avoir une bonne valeur nutritive, un bon rendement et une bonne complémentarité tout au long de la saison. Les mélanges à plus de 3 espèces permettent une implantation des fourrages si les conditions varient beaucoup dans un même champ. Toutefois, il est observé qu'à long terme, seulement 2 ou 3 espèces survivent.

Pour les pâturages de secours, il est toujours possible d'utiliser des plantes annuelles telles que l'avoine, le millet japonais, le seigle d'automne et le ray-grass annuel, mais cela s'avère très coûteux. Toutefois, le sorgho n'est pas à valoriser vu sa teneur élevée en cuivre.

Cependant, il est important de considérer aussi l'effet des phytoestrogènes dans le choix des légumineuses afin d'éviter des problèmes de reproduction tels que l'infertilité temporaire ou permanente. L'infertilité temporaire se présente quand la brebis consomme une forte concentration

de phytoestrogènes lors de la saison d'accouplement. Une diminution du nombre d'agneaux, l'échec des premières fécondations et une faible activité ovarienne sont les effets habituellement observés. La plupart des légumineuses contiennent des phytoestrogènes, mais le trèfle rouge, 50 fois plus concentré que la luzerne, est la légumineuse qui en possède la plus forte concentration pouvant affecter le mouton. À noter que c'est au stade végétatif que la teneur est la plus élevée et elle diminue à partir de la floraison. Il y a aussi une variation de concentration entre les différents cultivars et une diminution de 15% dans l'ensilage et le foin par rapport au fourrage frais. Les effets de l'infertilité temporaire peuvent perdurer pendant 4 à 6 semaines.

Par ailleurs, les besoins en pâturage et leur gestion, soit intensive ou extensive, le mode de pâturage libre et en continue, en rotation ou en bande, la fauche des refus, la hauteur des plantes lors de l'entrée et la sortie des animaux, les parasites, etc. sont des éléments qui peuvent être discutés avec votre conseiller OVIPRO. Nous sommes présents pour vous, alors n'hésitez pas à nous contacter! 

## Caractéristiques des différentes plantes fourragères les plus souvent utilisées

	Vitesse d'établissement	Potentiel de rendement	Compétition lorsque établie	Persistance	Ballonnement	Valeur alimentaire	Tolérance au piétinement	
<b>Légumineuses</b>	Lotier	Lente	Bon	Faible	Très bonne	Aucun risque	Diminue rapidement	Bonne
	Luzerne	Rapide	Excellent	Forte	Très bonne	Risque		Faible
	Trèfle blanc	Moyenne	Bon à très bon	Moyenne	Bonne	Risque	Constante	Bonne
	Trèfle rouge	Très rapide	Très bon	Très forte	Médiocre	Risque		Moyenne
<b>Graminées*</b>	Fléole des prés (mil)	Moyenne	Faible	Moyenne	Excellente	Aucun risque	Très bonne	Moyenne
	Brome	Lente	Moyen	Moyenne	Bonne	Aucun risque	Très bonne	Bonne
	Dactyle	Rapide	Bon	Forte	Moyenne	Aucun risque	Diminue rapidement	Excellente
	Alpiste roseau	Lente	Moyen	Forte	Très bonne	Aucun risque	Diminue rapidement	Bonne

\*Potentiel de rendement : regain à l'été

Source : Les plantes fourragères, CRAAQ, 2005

## Portrait de votre conseillère OVIPRO

Native de Québec, **Annie Robitaille** agronome, travaille depuis mai 2008 à temps partiel en production ovine. De plus, elle occupe un poste de conseillère en agroenvironnement dans un Club-conseil.

L'adhésion aux services-conseils **OVIPRO** vous donne accès à des services personnalisés et suivant les besoins réels de votre entreprise.

*Pour l'Abitibi-Témiscamingue, vous pouvez avoir jusqu'à 1250 \$ en services-conseils subventionnés à 75 % ;*

*Pour les Hautes Laurentides, vous pouvez avoir jusqu'à 1250 \$ en services-conseils subventionnés à 75 % ;*

*Pour l'Outaouais, vous pouvez avoir jusqu'à 2000 \$ en services-conseils subventionnés à 75 % ;*

*Pour la Montérégie Ouest, vous pouvez avoir jusqu'à 1000 \$ en services-conseils subventionnés à 75 % ;*

*Pour obtenir les services-conseils OVIPRO ou davantage d'information sur notre offre de services et les aides financières disponibles, contactez Madame Marie-Josée Cimon, agr., coordonnatrice, au : 418 856-1200 poste 234 ; ou par courriel : marie-josée.cimon@cepoq.com ou votre réseau Agriconseils au : 1 866-680-1858.*

## Portrait de votre conseillère OVIPRO

Dès sa graduation de l'Université Laval en 2001, **Stéphanie Landry** agronome, fait un retour dans sa région natale, le Bas-St-Laurent. Conseillère en production ovine depuis 5 ans, elle travaille auprès d'une quarantaine d'entreprises sur le territoire du BSL et de La Gaspésie.

L'adhésion aux services-conseils **OVIPRO** vous donne accès à des services personnalisés et suivant les besoins réels de votre entreprise.

*Pour le Bas-St-Laurent, vous pouvez avoir jusqu'à 1000 \$ en services-conseils subventionnés à 75 % ;*

*Pour la Gaspésie-Les-Îles, vous pouvez avoir jusqu'à 2000 \$ en services-conseils subventionnés à 75 %.*

## Participants au projet pilote **Maedi-visna** en date du 8 décembre 2008

Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Argent (juillet 2003)
Bergerie du Margot	Sylvain Arbour	Bonaventure	418 534-3701	Arcott-Rideau	
Bergerie Hexagone	Ruth Waldon	Ulverton	819 826-3212	Croisées Arc.-Rid.	
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Arcott-Rideau	
Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	418 856-6322	Dorset	Or (avril 2004)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Richmond	819 826-1163	Suffolk	Argent (août 2007)
Ferme Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Rideau/Polypay	Argent (décembre 2007)
Ferme Amki	Garry Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Argent (novembre 2005)
Ferme Arc-en-ciel	Yvon Leclerc	Weedon	819 877-3658	Romanov	Or (octobre 2003)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
Ferme Don. Tremblay	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Croisées Arc.-Rid.	Or (octobre 2006)
Ferme JMJ Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finoise	Or (janvier 2004)
Ferme Laurens	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	819 336-3681	Romanov	Argent (octobre 2007)
Ferme Lénique	Sophie Gendron	St-Denis-de-Kamouraska	418 498-3254	Polypay	Argent (février 2004)
Ferme Ludger Frigon	Ludger Frigon	Albanel	418 279-5854	Dorper	Argent (mai 2007)
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
Moutons de Panurge	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
Porcherie Pelletier-Proulx	Christine Proulx	St-Roch-des-Aulnaies	418 354-2674	Rideau-Polypay-Croisées	
Bergerie Ovigène	René Gagné	Ste-Hénédine	418-935-3701	Romanov	Argent (février 2007)

Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Pour plus d'informations, consulter le site Internet du CEPOQ ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)) ou contacter Pascal-André Bisson au CEPOQ, 418 856-1200, poste 222 ou [pascal-andre.bisson@cepoq.com](mailto:pascal-andre.bisson@cepoq.com).

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

## Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de  
races pures  
**Polypay et  
Arcott-Rideau**



Suivi GenOvis  
Maedi-visna statut argent  
Béliers génotypés

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9  
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca

## Santé et génétique supérieure

*Vous aussi vous pouvez  
faire confiance à*

**Ferme RIDO** SENC.  
Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur de sujet **Arcott Rideau**  
Troupeau ayant le statut or  
pour le Maedi-Visna

130, Rang 3 Est, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0  
Téléphone et télécopieur : (418) 856-5140  
rido@videotron.ca

## *Le nouveau* **Stick Reader RS 340 est arrivé !**

Ce lecteur vous apportera  
e **Robustesse,**  
e **Facilité d'Utilisation et**  
e **Performance**  
pour la lecture des boucles

Commandez votre **RS340** chez  
Agri Traçabilité Québec !



Pour tous renseignements techniques,  
n'hésitez pas à contacter Corporation  
Allflex au (450) 261-8008

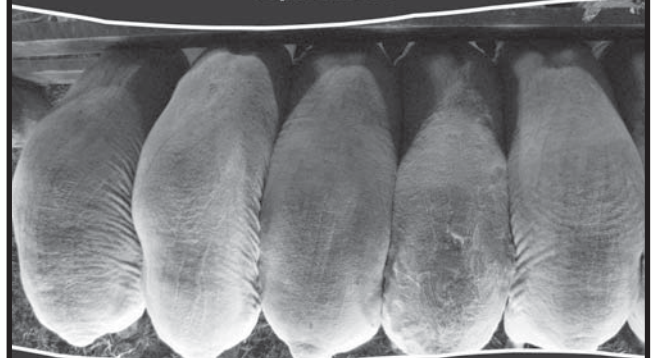


*La Ferme Manasan*



**Troupeau LOMANCO HAMPSHIRE**  
de 120 brebis Pur-sang

Sur programme de performance  
depuis 1963



**Race terminale Hampshire**

- o Accroissez la qualité carcasse de vos animaux
- o Augmentez le taux de croissance
- o Visez l'optimum en classification
- o Augmentez vos revenus \$\$\$

Essayez un bélier  
**LOMANCO HAMPSHIRE!**

150, Chemin Laberge, Danville, Q.C., J0A 1A0  
Amélie Fluet, Pierre et Robert Laberge

Tél. : 819-839-3350

Cell. : 819-620-2569

Télec. : 819-839-1202

Courriel : [amelie@manasan.qc.ca](mailto:amelie@manasan.qc.ca)

[www.manasan.qc.ca](http://www.manasan.qc.ca)



## CONDITIONS AMBIANTES dans votre bergerie durant l'hiver... êtes-vous en contrôle?

*Lors de la rédaction de cet article, le temps était doux et le voile blanc de l'hiver commençait tout juste à s'étendre sur le sol... mais lors de la lecture de ces lignes... dehors, il fera peut-être 30°C sous zéro! La neige crispante sous vos pieds, vous irez dégeler les bols à eau dans la section moins isolée de votre bergerie, où le vent glacial de l'hiver aura frappé! Mais après coup, dans le confort de votre foyer, vous apprécierez les joies de l'hiver! Mais dans la bergerie... est-ce seulement l'eau qui risque de geler? Votre bergerie est-elle confortable? Les animaux sont-ils à risque? particulièrement les agneaux? Est-ce que vous êtes en contrôle de l'ambiance dans votre bergerie... ou bien, l'eau vous coule-t-elle sur la tête?*

### L'hiver et les conditions ambiantes défavorables dans vos bergeries...

les ennemis de la rentabilité! Il est connu depuis longtemps que des conditions ambiantes défavorables sont des facteurs de risque importants tant pour la santé de votre élevage que la vôtre. Ces conditions peuvent-elles être considérées comme « facteurs limitants » pour la rentabilité de votre entreprise? **OUI**. Causant des problèmes respiratoires qui entraînent malheureusement souvent la mort de vos animaux, ces conditions augmentent non seulement la mortalité dans votre élevage, mais également la morbidité observable par des problématiques cliniques ou sous-cliniques (toux, éternuement, sensibilité accrue aux infections, arthrite, etc.). Le tout se traduit par des pertes de croissance et ainsi par des pertes monétaires qui se cumulent dans l'élevage. Au Québec, les données publiées dans les différents calculs des coûts de production nous indiquent que la mortalité avant le sevrage se chiffrerait aux environs de 15%. Il est évident que ce taux varie beaucoup entre les élevages et que certaines entreprises peuvent subir des crises dépassant même les 50% lorsque les conditions sont très défavorables. Bien que 15% de mortalité pré-sevrage semble élevé, une revue de littérature nous a permis de constater que ce taux est relativement comparable à ce qui est observé ailleurs dans le monde. Mais il ne faut pas se consoler en se comparant, mais plutôt **AGIR** pour améliorer cette situation! Voilà pourquoi le CEPOQ, en collaboration avec la FPAMQ et le Centre de développement du porc

(CDPQ), grâce au soutien financier du MAPAQ (Volet Initiative et de soutien pour les conseillers agricoles-IACA) a mis sur pieds un projet dont l'objectif premier était d'outiller et de former les intervenants œuvrant auprès des producteurs ovins.

**Le projet.** Durant l'hiver 2007, le CEPOQ a initié un projet sur les conditions ambiantes en s'associant avec 8 intervenants du monde ovin québécois (vétérinaires et agronomes). Ces derniers devaient cibler une ferme dans laquelle une équipe formée de Francis Pouliot, un ingénieur chevronné en conditions d'élevage et en ventilation (CDPQ), l'intervenant, deux professionnels du CEPOQ (à l'époque Anne Leboeuf vétérinaire et moi-même) et le producteur effectuaient une visite «exploratoire» de 3 à 4 heures. L'objectif de la visite? Apprendre! Mais surtout évaluer chacun des points «critiques» pouvant affecter l'ambiance. Pour ce faire, une grille diagnostic était utilisée lors des visites. Cette dernière permettait de cibler chacun des facteurs de risque et apportait aussi des solutions tangibles aux différentes problématiques observées. Cette grille allait constituer l'essence même du projet : l'outil de prédilection pour les conseillers désireux de solutionner les problématiques d'ambiance chez leurs clients. La visite exploratoire se voulait également une formation directe pour l'intervenant et le producteur qui écoutaient religieusement les interventions du spécialiste en ventilation, M. Pouliot. À la fin de la visite, l'équipe plaçait un «data

logger» dans la bergerie, soit un dispositif permettant de prendre en continu des mesures d'humidité et de température. Nous pouvions donc savoir ce qui se passait durant notre absence! Chaque intervenant devait ensuite effectuer deux visites supplémentaires afin de télécharger les données et apporter d'autres commentaires au besoin (mortalité, morbidité, humidité excessive, ...). Les données ont ainsi été cumulées de décembre à mai - juin 2007 (selon les entreprises).



**Les observations.** Rappelons nous ici que l'objectif du projet était de développer un outil diagnostic pour les conseillers et d'en savoir plus sur le contrôle des conditions ambiantes... il ne s'agissait donc pas d'un projet de recherche ! Mais nous avons tout de même traité l'ensemble des 110000 données collectées et identifié les problématiques rencontrées dans les entreprises. Les bâtiments visités reflétaient bien la réalité du monde ovin québécois, soit plusieurs vieux bâtiments autrefois adaptés pour d'autres espèces (bovins laitiers). Le profil des infrastructures visitées se définissait comme suit :

- ☞ Bâtiments : 4 granges étables (comble français), 3 vieux bâtiments sans fenil, 2 bâtiments neufs;
- ☞ Systèmes de ventilation : 1 ferme avec une section neuve ayant un système de ventilation neuf et calibré, 1 ferme anciennement construite pour

chauffage d'appoint, toutes les autres fermes utilisant les installations déjà en place ou ayant fait certaines améliorations (contrôles neufs, ventilateurs neufs);

☞ Température de consigne : oscillant entre 7 et 12°C.

Les données recueillies par les « data logger » nous ont montré que, généralement, la température des bergeries était bien contrôlée et ce, même si la température à l'extérieur était excessive. Ainsi, le facteur « température » ne semblait être problématique. Le problème majeur était plutôt relié à l'HUMIDITÉ. L'humidité relative (HR) est un paramètre qui peut poser problème lorsque les niveaux moyens mesurés dépassent le seuil recommandé de 75%. L'humidité relative de certaines entreprises ayant même avoisiné 100% durant certaines périodes. Ce paramètre semble donc être un problème majeur dans les bergeries québécoises. Le **tableau 1** présente les moyennes d'humidité relative mesurées durant le projet.

**Tableau 1. Humidités relatives moyennes extérieures et intérieures (%)**

		Janvier	Février	Mars	Avril
<b>Météo</b>	Moyenne	74,5 ± 12,0	70,3 ± 13,6	68,7 ± 19,8	73,3 ± 20,9
	Minimum	41,0	30,0	19,0	16,0
	Maximum	100	100	100	100
<b>Bergeries</b>	Moyenne	79,8 ± 4,3	83,4 ± 2,9	78,1 ± 5,6	71,5 ± 8,3
	Minimum	34,7	60,4	41,1	33,7
	Maximum	96,8	98,9	98,6	94,3

Notons que cette problématique d'humidité a été généralisée à toutes les entreprises bien que certaines semblaient avoir un meilleur contrôle que d'autres (chauffage d'appoint, échangeurs d'air). Les situations les plus difficiles étaient associées à une densité animale élevée, des animaux

non tondus, de vieux bâtiments (manque d'isolation), du matériel de ventilation inadéquat et/ou des



connaissances limitées quant au matériel présent. Mais, la pire situation était l'atteinte du point de rosée, observable lorsqu'il y a condensation sur les surfaces (plafond, portes, barrières, laine des animaux, ...). C'est une situation risquée puisque l'air, chargé d'eau, rend toute température très inconfortable, particulièrement s'il fait froid et encore pire si il y a présence de courants d'air. Au point de rosée, les moisissures se développent, dégradant ainsi le bâtiment et, du fait même, augmentant les problématiques de santé dans l'élevage. Lors du projet, deux entreprises ont vécu cette situation. L'une ne possédait pas assez de ventilateurs, manquait d'entrées d'air et avait une densité animale plus élevée. L'autre présentait une densité animale élevée, des animaux plus en laine et certaines problématiques d'entrées d'air et d'isolation.

Notons qu'en général, les périodes de températures extérieures froides ont été associées à une chute de la température intérieure des bergeries, ce qui est éga-

lement associé à une hausse de l'humidité relative des bâtiments. Une seule entreprise, parmi celles visitées, se tirait mieux d'affaire sous ces conditions puisqu'elle utilisait un système de chauffage d'appoint. Ce système permettait d'augmenter le débit de ventilation. Toutefois, avant d'installer un tel système, sa rentabilité doit être validée et ce, en fonction de chaque entreprise!

Globalement, nous avons pu observer que plusieurs des bâtiments visités manquaient d'entrées d'air ou que celles pré-

sentées étaient rudimentaires, mal ajustées ou problématiques. De plus, des contrôles de faible précision étaient très répandus et le matériel était parfois en piteux état! Notons finalement que le niveau de sophistication des systèmes était très variable d'une entreprise à une autre.

Voici donc les principales observations suite à la compilation de nos grilles diagnostic :

- ☞ L'humidité est un problème réel pour toutes les entreprises visitées (>75% HR);
- ☞ Les bâtiments isolés adéquatement semblent réagir mieux;
- ☞ L'entreprise utilisant un chauffage d'appoint contrôle mieux l'humidité;
- ☞ La forte densité est très nuisible aux conditions ambiantes;
- ☞ Les connaissances et les moyens financiers sont limités;
- ☞ Les normes de ventilation en vigueur ne semblent pas adéquates et devront être révisées dans l'avenir afin de répondre aux besoins particuliers des élevages ovins québécois.

**En conclusion.** Ce projet a permis d'en savoir beaucoup plus sur les conditions ambiantes et a mis en évidence la problématique d'humidité dans les élevages. Une problématique à laquelle nous devons trouver des solutions financièrement accessibles. Le projet a répondu à son objectif, soit de mieux outiller les intervenants. Notons que la grille diagnostic est disponible sur le site Internet du CEPOQ, de même que sur Agri-Réseau. Finalement, plus de 65 intervenants ont bénéficié d'une formation complète offerte par des spécialistes en janvier 2008, ce qui en fait des agents multiplicateurs pour la vulgarisation de ces connaissances.

**Et chez vous ... êtes-vous en contrôle de l'ambiance ?** Pour avoir un diagnostic des conditions ambiantes dans votre bâtiment et y apporter des solutions ... n'hésitez pas à communiquer avec le CEPOQ. L'un de nos conseillers OVIPRO sera disponible pour vous!

**Voici quelques points critiques qui doivent être évalués en profondeur...**

- Densité animale
- Température
- Humidité relative
- Condensation sur les surfaces
- Gestion de la litière
- Isolation
- Intensité lumineuse
- Propreté et santé des animaux
- Circulation de l'air
- Qualité de l'air

# PRÉPAREZ-VOUS À PRODUIRE CE PRINTEMPS!



## - 9 étapes pour connaître du succès -

Léda Villeneuve, agr, Marie-Josée Cimon, agr, Hélène Méthot, MSc, agr et Françoise Corriveau M.V, agr

Avec l'arrivée des agnelages de printemps, avez-vous pensé à tous ces petits détails qui feront la différence? Plusieurs questions se posent et il faut savoir y répondre pour être bien préparé et mettre toutes les chances de son côté. Fractionnons donc les étapes menant à une production réussie... Et c'est aussi tôt que deux mois avant la mise au bélier qu'il faut commencer à agir!

### ÉTAPE 1 : LA PLANIFICATION DU PROCHAIN CYCLE DE PRODUCTION ET LA SAILLIE

Pour une période d'agnelages printanière aussi ordonnée que possible...il faut voir à tout et ce, aussitôt qu'à l'automne précédent. Fin juillet...Hé oui déjà! Avez-vous commencé à penser aux béliers que vous utiliserez pour vos saillies? Vos groupes de brebis sont-ils déjà sélectionnés? Avez-vous songé à l'effet bélier pour avancer et/ou prolonger la période de reproduction? Une période de préparation photopériodique pour les béliers est recommandée afin d'augmenter l'efficacité en contre-saison et en saison sexuelle également.

Ratio (bélier : brebis)  
à respecter pendant  
la saison sexuelle :  
(1 : 30-40) si  
le bélier est  
expérimenté et  
(1 : 15-25) si bélier  
entre 12-15 mois

Minimum = 30 cm

**LES DÉTAILS TECHNIQUES...** Et les harnais marqueurs? Et le ratio bélier/brebis? Avez-vous fait un examen de santé des béliers avant les mises à l'accouplement et avez-vous vérifié les circonférences scrotales?

Permet de déceler des anomalies, des troubles de fertilité comme épididymite, orchite, posthite et dermatose ulcéreuse.

Avant la mise à l'accouplement ou à l'achat. Vérification du scrotum, testicules et fourreau. En cas de doute, profitez de la visite de votre vétérinaire pour un examen des testicules.

ATTENTION de ne pas fournir une ration totale supérieure à 16 % en protéines.

Les brebis ont-elles subi un examen du pis avant la saillie? Et les états de chair dans tout ça? C'est le moment de réformer les brebis malades, éternellement maigres et les non productives. C'est aussi le moment de regrouper les brebis à garder selon l'état de chair et de recommencer l'alimentation à base de fourrage de meilleure qualité et l'intégration des concentrés (flushing – révision du programme alimentaire). Ce sont là autant de questions pertinentes auxquelles il faut savoir répondre, question de mettre toutes les chances de son côté.

**UNE QUARANTAINE...** S'il y a achat, la quarantaine permettra de constater s'il y a des problèmes de santé → Un isolement des béliers nouvellement acquis (entre 30 et 45 jours) est fortement recommandé.

**BIEN ENVELOPPÉS???** Évidemment, il faut maintenir les sujets (brebis et béliers) dans un état de chair idéal de 3,0-3,5 à la saillie. Une brebis maigre n'exprimera pas son plein potentiel de fertilité. Le demi-point d'état de chair de plus pourrait facilement se traduire par quelques dixièmes d'agneaux nés de plus par brebis sans compter une meilleure résistance des agneaux!! Pensez-y! Un bélier trop maigre, pour sa part, ne travaillera pas efficacement et verra sa libido plus faible.

Avec la préparation photopériodique des béliers on note une augmentation de la circonférence scrotale ainsi que de la production spermatique. La période recommandée peut varier de un mois de jours longs à trois mois de jours longs : trois mois de jours courts.

**LA SURVIE EMBRYONNAIRE...** Afin de ne pas lui nuire, il faut voir à servir aux animaux une ration plus riche en énergie (flushing énergétique) et non en protéines pendant la saillie et poursuivre ce programme quelques semaines suivant le retrait du bélier. En effet, pendant la période d'implantation embryonnaire, un surplus de protéines dégradables dans le rumen conduit à des concentrations en ammoniac anormalement élevées dans les voies utérines, ce qui est toxique pour les embryons.

**ATTENTION AUX PHYTOESTROGÈNES!** Le trèfle rouge en contient une quantité suffisamment élevée pour modifier le contrôle hormonal et causer des problèmes d'infertilité temporaire et même permanente chez les femelles. Un mélange fourrager contenant du trèfle rouge n'est donc pas approprié pour l'alimentation pendant la saillie, ni même pendant la gestation. Si vous devez composer avec ce type de fourrage, il est plus sécuritaire de le réserver aux brebis en fin de gestation ou en lactation, ou encore aux agneaux à l'engraissement.

Par exemple, il serait inapproprié d'offrir aux brebis en saillie de l'ensilage de légumineuses (>100% PB) relativement humide (<40%) comme unique fourrage. Ce type de fourrage est en effet riche en protéines dégradables. idéalement, il faudrait partager cette ration avec un foin de graminée, ce qui augmenterait l'apport en fibre efficace et ralentirait le taux de passage dans le rumen.

La sélection génétique est aussi un outil mais il faut être patient avant de voir nos efforts récompensés !

**LES INTERVENTIONS DE BASE.** 1 mois avant la mise au bélier, c'est le bon moment pour la tonte des brebis puisqu'elles sont vides, donc plus faciles à manipuler. On en profite d'ailleurs pour faire la taille des onglons et l'injection des vitamines A-D et vitamine E-Se. Ces dernières peuvent aussi être fournies via l'alimentation. L'apport de sélénium organique est d'ailleurs très intéressant puisqu'il est doublement assimilable pas la brebis, mais bien entendu son coût est supérieur... Le bélier pourra lui aussi recevoir les mêmes traitements toujours 1 mois avant sa mise aux brebis.

**DES AIDES UTILES...** En contre-saison, voir à utiliser une méthode de désaisonnement : MGA, éponges, photopériode. Il est toujours bon d'utiliser un effet bélier, en complément avec les autres méthodes de désaisonnement ou celui-ci peut être utilisé seul en fin ou en début de saison sexuelle. On peut utiliser un bélier vasectomisé ou un bélier muni d'un tablier 2 semaines avant la période d'accouplement (1 bélier pour 50 brebis), puis on le remplace par le bon bélier le jour voulu.

Rappel... L'effet bélier, c'est d'isoler le bélier (son, vue, odeur) pour au moins 2 semaines à 1 mois avant la mise à l'accouplement et d'ensuite l'introduire dans le groupe de femelles.

TOUJOURS séparer les agnelles des brebis puisque le bélier préférera généralement accoupler les brebis... et de toute manière, elles n'ont pas le même régime alimentaire.

**À LA MISE AU BÉLIER...** Regrouper les brebis à mettre au bélier. Mettre un harnais-marqueur pour savoir si le bélier accouple effectivement les femelles en chaleur. De plus, il est suggéré de limiter la période d'accouplements à 40 jours, ce qui couvre au moins deux chaleurs: il est ainsi plus facile de bien alimenter les femelles et de regrouper les agnelages.

Changer la couleur de la craie après 14 jours pour mieux voir les retours de chaleur.

## ÉTAPE 2 : LES PREMIERS JOURS DE LA GESTATION

Début de gestation rime avec implantation de l'embryon!!! Il faut 15 jours à un embryon pour s'implanter adéquatement dans la corne utérine de la femelle. Ainsi, afin de réduire la mortalité embryonnaire, il faut minimiser les sources de stress comme... limiter les interventions diverses (tonte, déplacements d'animaux...) et maintenir le programme alimentaire offert lors de la saillie au moins 20 jours, voire un mois, après le retrait des béliers.

**DIAGNOSTIC DE GESTATION.** Dès le 30<sup>e</sup> jour de gestation par voie abdominale et dès le 25<sup>e</sup> jour par voie transrectale, il est possible de distinguer, par échographie, le ou les fœtus. L'échographie n'étant pas très coûteuse ( $\approx 2\$/brebis$ ), il est facile d'intégrer une régie précise de son troupeau et de rediriger les brebis non saillies dans de nouveaux groupes ou encore de les réformer. Le diagnostic précoce de la gestation a son importance économique dans votre entreprise!

D'après la littérature scientifique, les agnelles sont particulièrement susceptibles d'avoir des mortalités embryonnaires alors qu'elles en présentent généralement davantage que les brebis adultes.

Attention aux chats dans les bergeries : ils sont d'excellents vecteurs de toxoplasmose!!!

**ENCORE ET TOUJOURS L'ÉTAT DE CHAIR...** Pendant les échographies, pourquoi ne pas en profiter pour prendre l'état de chair de vos animaux? Vous pourrez ainsi répartir vos brebis gestantes selon leur état corporel et les alimenter en conséquence!! Il faut viser un état de chair de 3,5 à l'agnelage. C'est aussi tôt qu'en début de gestation qu'il faut voir à « remplumer » les brebis en moins bonne condition. Au début de la gestation, les besoins alimentaires des brebis sont légèrement supérieurs aux besoins d'entretien. Il n'est donc pas nécessaire d'offrir une ration trop riche au cours des 3 premiers mois à moins que l'état corporel ne l'exige.

**SANTÉ ET PRÉVENTION.** Au cours du premier tiers de la gestation, il faut également penser à la prévention de certaines maladies pouvant causer des avortements, notamment la toxoplasmose. Il est donc judicieux de prévoir, avec votre vétérinaire, un programme de prévention spécifique à votre entreprise et son historique.

## ÉTAPE 3 : LA MI-GESTATION... LE TEMPS DE SE PRÉPARER!

Petit rappel : selon la prolificité, il faut de 15 à 19 pi2 /brebis de la mi- à la fin gestation

Au moment de lire ces lignes, une bonne majorité de vos brebis sont probablement au cœur de leur gestation. Au cours de cette période, certains ajustements sont à prévoir.

**L'ESPACE MANGEOIRE...** Avec la croissance des fœtus, les brebis « élargissent » et nécessitent un espace plus grand quand vient le temps de s'alimenter. Il est de votre devoir de vérifier à ce que chaque brebis d'un parc ait sa place à la mangeoire. De plus, il faut vous assurer que la hauteur des mangeoires est adéquate. Dans le cas où une brebis doit soulever son avant-train pour s'alimenter, cette position occasionne une pression de l'abdomen et de l'utérus sur le vagin, augmentant ainsi les risques de prolapsus.

Profiter de l'occasion pour discuter avec lui de la pertinence d'implanter un programme de prévention contre l'entérototoxicité dans votre entreprise...

**UNE RATION ADAPTÉE.** À la mi-gestation, il faut commencer à augmenter **graduellement** l'énergie et la protéine de la ration. Il faudra à ce moment revoir votre programme alimentaire afin de fournir tous les éléments nécessaires à l'obtention d'agneaux vigoureux et de bon poids... On pourra aussi réappliquer les interventions telles que l'injection des vitamines A-D et Vitamine E-Se pour les brebis.

**ENCORE LA SANTÉ...** Un programme de vermifugation pourrait être nécessaire, plus particulièrement dans le cas où les animaux ont été aux pâturages. Une coprologie pourra donc s'avérer utile afin de déterminer la nécessité de cette intervention. Votre vétérinaire est d'ailleurs là pour vous préparer un programme de prévention ajusté aux besoins de vos brebis.

↳ Dépistage d'œufs de parasites dans les selles

### ÉTAPE 3 : LA MI-GESTATION... LE TEMPS DE SE PRÉPARER ! SUITE

Une fois désinfectées, mettre les pincettes à taguer et à élastique dans des sacs appropriés (style ziploc) pour éviter de les recontaminer.

**POURQUOI NE PAS PRÉPARER VOTRE SECTION AGNELAGE?** Préparez vos barrières de cases d'agnelage et mettez-les à proximité des parcs de brebis gestantes. Si vous possédez des cases fixes, profitez-en pour enlever le vieux fumier (si ce n'est pas déjà fait) et mettre de la litière propre. Préparez les chaudières qui serviront pour l'eau. Désinfectez votre matériel d'agnelage (pince à taguer, pince à élastiques à queue...) avec une solution désinfectante contenant de l'iode et préparer le reste du kit: seringues, aiguilles, balance, carnet, iode (5%) afin que tout soit prêt dès les premières mises-bas. Par la suite, il pourra être désinfecté avec un produit à base d'iode (1%) entre chaque utilisation.

### ÉTAPE 4 : LE DERNIER DROIT AVANT L'AGNELAGE

**4 À 6 SEMAINES AVANT L'AGNELAGE.** Tonte, parage des onglons, vaccination (contre tétanos, entérotoxémie, avortements, lymphadénite, ...) et vermifugation (si nécessaire; voir avec votre vétérinaire). Injections de vitamines A-D, E et Sélénium sont des incontournables!

**ENCORE L'ÉTAT DE CHAIR !?!** Lors des interventions pré-agnelage, le moment est idéal pour vérifier une fois de plus l'état de chair de vos animaux ainsi que la condition de la mamelle pour détecter un éventuel problème de mammite (œdème mammaire). Rappelez-vous qu'une brebis de 3 à 3,5 d'état de chair a moins de risque de développer une toxémie de gestation ou une hypocalcémie.

**PETITS AJUSTEMENTS À LA RATION...** À ce stade, les besoins nutritionnels augmentent mais la capacité d'ingestion est limitée par la présence des fœtus. Il faut donc limiter les fourrages trop fibreux en fin de gesta-

tion puisque ceux-ci séjournent longtemps dans le rumen et ralentissent ainsi le taux de passage. Cela pourrait conduire, notamment, à des prolapsus. La brebis à ce stade a besoin de beaucoup d'énergie (25 à 30% de plus qu'à l'entretien) et de protéines (40% de plus que les besoins d'entretien) afin de compléter le développement final du ou des fœtus, mais également pour assurer la production, en quantité et en qualité, de colostrum et de lait. Comme les fœtus occupent un espace important dans l'abdomen, une bonne partie de la CVMS\* sera plus facilement comblée par des fourrages peu encombrants et d'excellente qualité (ensilage d'herbe, ensilage de maïs ou foin < 32% ADF; >18% PB) et par des concentrés énergétiques et/ou protéiques. En fin de gestation il faut s'assurer d'une consommation adéquate de minéraux (Exemple peser les blocs ou le minéral pour valider la consommation).

S'assurer que les besoins en sélénium sont comblés... tant pour les mères que pour les agneaux à venir...

### ÉTAPE 5 : LE JOUR « J » ... ET LES PREMIÈRES 48 HEURES DE L'AGNEAU

Nous y voilà!! Les agnelages commencent! Dans un premier temps, votre présence en bergerie fera toute la différence pendant les agnelages puisque vous pourrez intervenir rapidement en cas de problèmes (difficulté lors de la mise-bas, enveloppe utérine qui reste sur la tête de l'agneau, voies nasales bouchées par les sécrétions, ...).

\* CVMS = consommation volontaire de matière sèche

## ÉTAPE 5 : LE JOUR « J » ... ET LES PREMIÈRES 48 HEURES DE L'AGNEAU SUITE

(case d'agnelage 4' x 6')

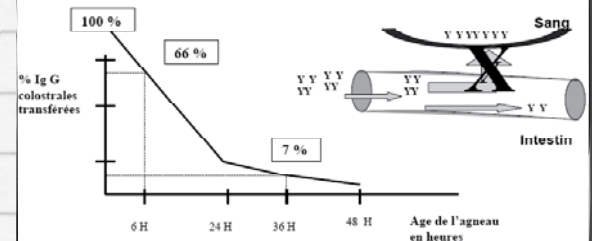
**À LA NAISSANCE...** Caser la brebis avec sa portée pour 24 à 48 heures. Vérifier les premiers jets de lait de la mère et s'assurer de la consommation de colostrum par l'agneau. Il est pertinent de toujours avoir une réserve de colostrum (de brebis, de vache ou en poudre) au cas où la mère ne pourrait rencontrer les besoins de sa progéniture. La vérification des pis à l'agnelage permet aussi la surveillance des troubles de mammites.

Poids de l'agneau à la naissance (kg)	Quantité quotidienne de colostrum à ingérer (ml/j)
2,5	450
4,0	720
5,5	990

Pour vérifier la consommation des agneaux... soutenir l'agneau par le plexus et soulever ses épaules. Vérifier si l'abdomen est distendu par la présence de colostrum... il sera plus dur et plus volumineux.

**LA SUITE...** L'agneau, dans les 18 premières heures de sa vie, doit ingérer au minimum 210 ml de colostrum/kg de poids vif. Chaque repas ne devrait pas excéder 50 ml par kg de poids vif. La perméabilité intestinale de l'agneau aux anticorps est à son meilleur dans ses premières heures de vie. En effet, 3 heures après la naissance, la perméabilité décline déjà pour être très faible après seulement 12 heures de vie. L'ingestion du colostrum doit

### Phénomène très rapide de « fermeture » intestinale



Source : Socié M., 2006

Un agneau qui ne consomme pas suffisamment de colostrum est plus faible, croît moins rapidement et a un poids au sevrage inférieur à un agneau qui a reçu une quantité adéquate de colostrum à sa naissance. Et évidemment, sa résistance aux infections est compromise!

donc être réalisée rapidement sinon les anticorps seront simplement digérés, au lieu d'être absorbés, et ne procureront ainsi aucune immunité à l'agneau. Le gavage peut être tout indiqué si l'agneau ne peut consommer son colostrum par lui-même dans ce délai.

mammite, entropion, problèmes aux membres, difficulté à l'agnelage...

**LA MÉMOIRE EST UNE FACULTÉ QUI OUBLIE...** Il faut prendre des notes, autant au niveau des brebis que de leurs agneaux... Le carnet d'agnelage ne doit pas seulement être dans la trousse... il est un outil de régie indispensable.

**ATTENTION À LA TEMPÉRATURE DES AGNEAUX!!!** Si la température est entre 37 et 39°C, il suffit d'assécher l'agneau et lui donner du colostrum. Si la température de l'agneau est sous 37°C et qu'il a moins de 5 heures, il faut l'assécher et le réchauffer dans une boîte de réchauffement (warming box). Lorsque sa température sera remontée, du colostrum peut lui être offert. Et il est surtout important de maintenir la température ambiante chaude. Si la température de l'agneau est sous 37°C et qu'il a plus de 5 heures... et que sa tête est relevée, il peut être gavé au colostrum. Toutefois, s'il est comateux, il faut lui donner du dextrose 20% par voie intra-péritonéale (10 ml par kg). Par la suite, lorsque sa température remonte à 37°C, du colostrum peut lui être donné par gavage.

Parler à mon vétérinaire pour la façon de faire.

ATTENTION à l'hypothermie! une lampe chauffante, surtout en hiver, aidera à la survie des agneaux. idéalement placée dans les dérobées, elle incitera les agneaux à aller à la mangeoire et à consommer plus rapidement des aliments solides.

## ÉTAPE 5 : LE JOUR « J » ... ET LES PREMIÈRES 48 HEURES DE L'AGNEAU SUITE

brebis malades, mauvais état de chair, mammite, brebis non marnelles, trayons bouchés, brebis mal préparées à l'agnelage, génétique non laitière

**LE SYNDROME HYPOTHERMIE/HYPOGLYCÉMIE/INANITION.** Causé par un manque de colostrum ou de lait, il est le plus souvent responsable des pertes d'agneaux dans les 48 premières heures de vie. Dans ces cas, ce sont souvent les mères qui doivent être surveillées!

**QUESTION DE NOMBRIL...** La désinfection des nombrils avec une solution iodée ne devrait en aucun cas être négligée! Le nombril de l'agneau est la principale voie qu'empruntent les bactéries. Une désinfection inadéquate pourrait conduire à l'arthrite, la septicémie néonatale et toutes infections du nombril causant de la fièvre, des difficultés locomotrices, abattement sévère et même la mort de l'animal. La litière humide cause aussi des contaminations par le nombril lesquelles se traduisent entre autres par des diarrhées et pneumonies. Il est primordial que l'agneau puisse se coucher au sec.

**QUOI FAIRE EN CAS D'AVORTEMENT?** Après un avortement dans un groupe, gardez l'œil ouvert... Après deux, posez-vous de sérieuses questions... Après trois, c'est clair qu'il y a un problème!!! Contactez votre vétérinaire. Il est recommandé de conserver les avortons et les placentas au frais pour les faire analyser le plus vite possible. Il s'agit d'un outil souvent utilisé pour diagnostiquer la ou les causes des avortements. Ces derniers ne devraient pas, en conditions normales, survenir dans plus de 2,5% des gestations et, à 5%, il est évident que vous avez un problème de taille. Selon la situation, votre vétérinaire et vous pourrez discuter de l'élaboration d'un programme de vaccination et prévention.

*Interventions sur les agneaux*

- ☑ Désinfection du nombril = PRIMORDIALE (avec solution d'iode 5%)
- ☑ identification des agneaux (pose des « tags »)
- ☑ Pose de l'élastique à queue et injections de vitamines A-D et E-sélénium
- ☑ Pesée de l'agneau
- ☑ Prise en note du poids et du sexe dans le carnet d'agnelage... c'est un bon outil de travail pour l'évaluation des performances du troupeau!

Toujours porter des gants!!! Rappelez-vous qu'un pathogène est fort probablement en cause dans ces avortements!!!

il faut toutefois garder à l'esprit que lorsque les problèmes néonataux arrivent, ils sont souvent la conséquence de ce qui a été négligé plus tôt dans le cycle de production, tout particulièrement en fin de gestation.

**SURVIE DES AGNEAUX.** Plusieurs problématiques peuvent venir mettre en péril la survie des agneaux... Parmi celles-ci, notons les diarrhées et les troubles respiratoires. Dans le cas où une brebis perd ses agneaux à la naissance, il faut la tarir selon le protocole de tarissement habituel (voir l'étape 7). Dans le cas où les pertes d'agneaux seraient vraiment élevées autour de la naissance, il serait important d'en déterminer les causes principales afin d'apporter les correctifs nécessaires dans votre élevage. Un plan de prévention de la mortalité néonatale est d'ailleurs disponible auprès de votre conseiller OVIPRO.

## ÉTAPE 6 : LES 10 PREMIERS JOURS CRITIQUES

Au cours des 10 jours suivant la mise bas, il est impératif d'offrir à la brebis une ration alimentaire adéquate et performante. En premier lieu, il est suggéré de séparer les brebis en fonction de la taille de portée (simple, doubles, triplets et plus). Il faut aussi bien respecter la superficie requise, soit 20 à 23 pi<sup>2</sup>/brebis. Et toutes les femelles doivent avoir accès simultanément à la mangeoire! De plus, une litière sèche et propre en tout temps diminue le taux d'humidité dans la bergerie (moins de risques de pneumonies chez les agneaux) et diminue également les risques de mammites chez les brebis.

Avec plus d'agneaux par brebis... Prévoir plus d'espace!

## ÉTAPE 6 : LES 10 PREMIERS JOURS CRITIQUES SUITE

Votre conseiller pourra formuler un programme alimentaire adapté, selon les aliments disponibles sur votre entreprise, et bien entendu au meilleur coût!

**QU'EST-CE QU'ON MANGE?** En lactation, les besoins en énergie sont sensiblement les mêmes qu'au cours du dernier mois de gestation (1,91 à 2,39 Mcal EM /kg MS). La différence est plutôt marquée au niveau des besoins protéiques. Selon la prolificité, à la fin de la gestation, la ration (sur base MS) contient de 8 à 11 % de PB, puis 11 à 17% pendant les premières semaines de lactation et finalement 9 à 11% à la fin de la lactation. La transition alimentaire entre la fin de la gestation et le début de la lactation doit être graduelle (sur quelques jours). En lactation, réservez vos meilleurs fourrages pour vos brebis, ce qui limitera l'apport en concentrés. Un excellent fourrage de 2<sup>e</sup> coupe arrive à combler une grande proportion des besoins.

Par exemple... Si vous devez offrir un supplément protéique à vos brebis allaitant des doubles, vous auriez avantage à l'introduire graduellement sur 2-3 jours.

**NE PAS SE DÉROBER DES DÉROBÉES...** Une semaine après les premiers agnelages, un parc à la dérobée devrait déjà être installé dans vos parquets. Plus vite les agneaux consomment des aliments solides, meilleur sera leur poids au sevrage. Les concentrés devraient contenir 19% de protéines brutes et il faut privilégier un foin d'excellente qualité puisque les agneaux n'ont pas encore l'habitude de consommer de grandes quantités de fourrage et sont plutôt pointilleux. Il ne faut pas non plus oublier de fournir de l'eau fraîche en tout temps... Si vous suspectez la présence de coccidiose, parlez à votre vétérinaire qui pourra poser un diagnostic et prescrire un coccidiostatique à ajouter à la moulée.

Le potentiel de croissance des agneaux est à son maximum au cours des 3 premiers mois de leur vie. Il faut donc leur donner la chance d'exprimer ce potentiel!!!

**ENCORE DES PROBLÈMES DE SANTÉ???** Dans les premières semaines de vie, différents troubles liés au manque de colostrum ou de lait peuvent survenir. Un environnement inadéquat peut également souvent être pointé du doigt. Les problèmes souvent rencontrés sont : diarrhées néonatales, septicémies néonatales, pneumonies, arthrites, infections du nombril, syndrome de l'agneau mou ou de l'agneau baveur, tétanos, cryptosporidiose. Et les principaux manquements dans la régie pouvant être en cause? Sous-alimentation en colostrum, paillage insuffisant, non-désinfection des nombrils, non-injection des vitamines, milieu non désinfecté régulièrement, mauvaise ventilation, entassement excessif, non utilisation des cases d'agnelage.

← Toutes liées à E. coli!!!

## ÉTAPE 7 : PRÉPARER UN SEVRAGE EN DOUCEUR

Vers l'âge de 20 à 30 jours, il y a baisse de l'immunité procurée par le colostrum, ce qui rend les agneaux plus vulnérables. De plus, il est souvent pertinent d'offrir aux agneaux un aliment contenant un anti-coccidien afin de prévenir les risques de coccidioses (diarrhée plutôt noire) puisque les signes cliniques apparaissent généralement à ce moment. Ils consomment également de plus en plus d'aliments solides – foin très appétant et concentrés – qui devraient être offerts à volonté pour en maximiser la consommation et ainsi faciliter le sevrage à venir.

**DU POINT DE VUE DE LA BREBIS.** Après 5 semaines de lactation, il faut commencer à diminuer les concentrations en énergie et protéine de la ration des brebis. À ce stade-ci, la ration devrait contenir au maximum 1,91 Mcal EM/kg MS et 10-13% de protéine. En somme, cela signifie qu'il faut diminuer graduellement la quantité de concentrés (énergétique et protéique) à servir.

## ÉTAPE 7 : PRÉPARER UN SEVRAGE EN DOUCEUR

SUITE

**LE GRAND MÉNAGE!** C'est aussi le moment de faire le tri des brebis à réformer : les problèmes de santé (ex: mammite), les non productives (ex: intervalle d'agnelages élevé), les trop âgées (ex: 6 ans et plus), celles dont le potentiel génétique est inférieur à la moyenne du troupeau pour le ou les critères de référence, celles présentant des défauts importants de conformation. Et tout autre critère pertinent dans votre planification d'amélioration du cheptel.

## ÉTAPE 8 : PRODUIRE BIEN... ET SE PRÉPARER À BIEN PRODUIRE!

### BON... ON SE RÉPÈTE ENCORE AVEC L'ALIMENTATION!

Après le sevrage, les agneaux devraient avoir accès à une alimentation concentrée à 16% de protéines au moins jusqu'à 35 kg de poids vifs. Il importe de maintenir un accès à un fourrage d'excellente qualité en tout temps. Une pesée régulière (hebdomadaire ou bi-mensuelle) de vos agneaux est la clé pour améliorer votre régie. De plus, en séparant les animaux en fonction de leur poids, il est plus facile d'optimiser la croissance de ceux-ci en les alimentant adéquatement et d'ainsi mieux cibler la catégorie de poids voulue pour la mise en marché. Selon les possibilités des bâtiments, il est pertinent d'envisager la séparation selon le sexe afin d'éviter des saillies non désirées et de répondre à leurs besoins spécifiques.

### POUR LES MÈRES : DÉJÀ UN NOUVEAU CYCLE DE PRODUCTION À PLANIFIER!

Idéalement, il faut viser un intervalle agnelage - première saillie d'au moins 75 jours, mais idéalement de 90 jours. Suivant le tarissement, il faut donc voir à remettre en condition de chair rapidement les femelles de votre élevage. Ceci ne devrait pas être trop difficile puisque votre programme alimentaire en lactation aura permis de limiter la perte d'état de chair à 1 point... N'est-ce pas? 😊

## ÉTAPE 9...

La conclusion ou le début??? Pour la suite... retour à l'étape 1!



*Procédure de tarissement suggérée (fiche technique disponible auprès de votre conseiller OVIPRO)*

- ☑ 2 semaines avant : commencer à réduire les concentrés pour les arrêter complètement 9 jours avant la date de sevrage prévue.
- ☑ 7 jours avant : offrir du foin de qualité moyenne.
- ☑ 2 à 4 jours avant : transférer vers du foin de faible valeur nutritive, de la paille ou des refus provenant des autres groupes d'animaux.
- ☑ Le jour du tarissement : couper l'eau (24 heures) et maintenir les fourrages pauvres pour encore 7 jours. observation des pis (ex : lors de l'alimentation) et palpation si nécessaire.
- ☑ 7-10 jours après le tarissement : Évaluation de l'état de chair et palpation du pis pour repérer les problèmes potentiels (vérifier avec le vétérinaire la pertinence de traiter ou réformer les brebis présentant des problèmes à la glande mammaire, particulièrement les récidivantes). Réintroduction d'aliments plus nutritifs (meilleur fourrage) et grains si nécessaire pour le reconditionnement de l'animal.

On se souvient que les femelles déposeront plus rapidement du gras que les mâles!

Trop dépasser ce laps de temps pour les femelles en bon état de chair, ça devient du temps improductif, donc des pertes économiques.

# Tonte de moutons

## 10 ans d'expérience



Sebastien Zalac  
819-460-2341  
450-539-1669



**Bergerie de l'Estrie**

**Romanov**  
Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Troupeau fermé - GenOvis  
Statut or - maedi-visna  
F1 Dorset/Romanov  
Béliers génotypés

Andrée Houle & François Roux  
559, rue Des Muguets  
Coaticook, QC J1A 3A9  
Tél. : 819 849-3221  
Télec. : 819 849-0475  
froux1@videotron.ca



### Ferme Amki enr.

17 265, boul. Valcartier  
Québec, G2A 0A7  
Tél. : (418) 842-2637  
Télec. : (418) 842-0423  
fermeamki@videotron.ca

Maedi-visna : statut or  
Suivi GenOvis

Reproducteur disponible  
en tout temps

**Arcott Rideau**  
Sujets purs-sangs  
Hybrides Dorset/Rideau



**Bergerie Ovigène**

**Romanov**

Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

-Sujets reproducteurs  
-Troupeau fermé - GenOvis  
-Statut Argent - Maedi - visna  
-Béliers génotypés

RENÉ GAGNÉ  
532, route Sainte-Thérèse Ouest  
Sainte-Hénédiène (Québec) G0S 2R0

Tél./Télec.: 418 935-3701  
Courriel: ovigene@globetrotter.net

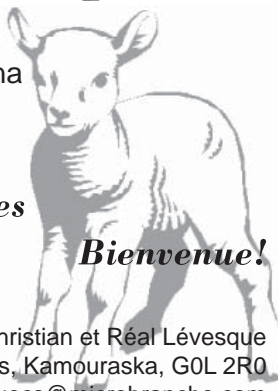
## Ferme Lénique Inc.

### Éleveur Polypay p.s.

Statut argent pour le maedi-visna  
Suivi GenOvis

*Agnelles et béliers avec  
ISM supérieur disponibles*

*Bienvenue!*



Sophie Gendron, Christian et Réal Lévesque  
9, rang du Bras, St-Denis, Kamouraska, G0L 2R0  
Tél.: 418 498-3254 Courriel : leniquecs@microbranche.com

### Index des annonceurs :

Agronovie Senc .....	27	Ferme Lénique Inc. ....	38
Allflex .....	27	Ferme Rido .....	27
Bergerie de l'Estrie .....	38	Gallagher .....	05
Les Bergeries Mimeault ...	05	La Cloche des Alpes.....	10
Bergerie Ovigène .....	38	Matélevage .....	14
Club Arcott Rideau .....	05	Sébastien Zalac, tondeur..	38
Coop Fédérée .....	15	Shur-Gain .....	07
FADQ .....	13	Annonces classées .....	33
FGCAQ .....	06		
Ferme Amki enr.....	38		
Ferme Manasan .....	27		



## Annonces classées

ANIMAUX	OFFRES DE SERVICE	MACHINERIE	BÂTIMENTS
Béliers Hampshire. Soumis au contrôle de performances Génovis, gras dorsal et œil de longe. GMQ, IST et ISP élevés. Prix compétitifs. 418-345-2321	Pour annoncer dans la prochaine parution (hiver 2009) : Faire parvenir votre texte et votre chèque, à l'ordre de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) <b>avant le 5 décembre</b> prochain à : FPAMQ, A/S Marion Dallaire, Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, bureau 545, Longueuil, Québec J4H 4E7  Pour plus d'informaiton : Marion Dallaire, 450 679-0540, poste 8332, mdallaire@upa.qc.ca		

**Tarifs :** 0,75\$ du mot (minimum 15\$ ou tarif jusqu'à 20 mots)  
Caractères gras : ajouter 0,25 \$ du mot  
Lettres capitale : ajouter 0,25 \$ du mot  
(noter : les taxes sont incluses)

Écrire en lettre majuscule, de façon lisible. La FPAMQ n'est pas responsable des erreurs de transcription.

# Du BIO dans notre ASSIETTE

La production d'agneaux biologique au Québec est modeste avec seulement onze\* entreprises certifiées. L'une d'elle, la **Ferme Bio Rousseau**, est située à Saint-Gabriel-de-Rimouski dans le Bas-St-Laurent. Les propriétaires, monsieur Martin Rousseau et madame Jenny Litalien sont en production ovine depuis 13 ans.

Le couple a choisi l'agriculture pour la qualité de vie familiale qu'ils recherchaient. Ils achètent une ferme qui comptait déjà un élevage de 50 brebis. Aujourd'hui, la ferme héberge un troupeau de 225 brebis croisées, produisant uniquement de l'agneau lourd, avec en plus une production de porcs biologiques. Étant donnée les exigences d'un élevage biologique, les propriétaires utilisent des béliers rustiques et résistants de race Texel (terminal). Madame Litalien fait également remarquer qu'ils transforment mieux le fourrage, avec un meilleur gain corporel.

Le passage à l'élevage biologique s'est fait sans trop de difficultés pour les propriétaires de la Ferme Bio Rousseau puisqu'ils répondaient déjà à la plupart des critères exigés pour obtenir la certification. En effet, en 1997, ils reçoivent la visite d'un inspecteur qui leur fait part qu'il ne reste pas beaucoup d'ajustements à faire afin d'obtenir la certification. Par contre à cette époque, les consommateurs ne s'intéressent pas beaucoup à la viande certifiée biologique. Ils entreprennent alors tranquillement les démarches afin de remplir toutes les exigences et c'est en 2000 qu'ils obtiennent leur certification. Au moment de la certification, ils sont les plus gros producteurs ovins biologiques au Québec (280 brebis). Les principaux changements qu'ils ont à effectuer dans leurs méthodes est de donner un accès extérieur à tous les animaux et de trouver des moyens adéquats pour combattre les parasites. La certification est un passage réfléchi étant donné les coûts annuels assez élevés. Au Québec,

les produits qui portent l'appellation biologique doivent être certifiés par l'un des six certificateurs accrédités par le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV).

Comparé à l'élevage conventionnel, l'élevage biologique comporte plusieurs variantes. Autant dans l'alimentation des animaux que dans la façon de les soigner. Les exigences du cahier de charge demandent, bien sûr à ce que l'alimentation soit uniquement de source biologique. Par conséquent, le Ferme Bio Rousseau produits tous les aliments (grains mélangés). Également, il est interdit de faire usage des suppléments. Mais cette interdiction comporte des bienfaits étant donné que les brebis sont à la ferme plus longtemps.

Le traitement des maladies et problèmes qui peuvent survenir chez les animaux est une différence majeure avec l'élevage conventionnel. En effet, ils ne peuvent utiliser d'antibiotiques ou d'hormones, ils ont donc recours à l'homéopathie. Le contrôle des parasites est un élément difficile dans l'élevage biologique et les propriétaires ont dû se documenter afin de trouver d'autres méthodes pour résoudre ce



marché / ferme  
**Bio Rousseau**

problème.

Également, s'ils veulent produire en contre saison, ils doivent posséder des brebis dessaisonnées naturellement car ils ne peuvent avoir recours à la photopériode. Un autre détail à souligner est qu'il n'y a pas sur le marché québécois de lait biologique pour les agneaux. Les agneaux doivent donc rester avec leurs mères. C'est pourquoi madame Litalien mentionne qu'il vaut mieux avoir un ou deux agneaux par brebis.

Contrairement aux légumes, le marché pour la viande biologique est encore peu développé, ce n'est donc pas un milieu facile à percer. La Ferme Bio Rousseau vend la moitié de sa production dans sa région et l'autre moitié dans les régions urbaines. Pour le moment, il n'y a pas de viande d'agneau biologique dans les grandes chaînes.

Toutes les différences dans l'élevage confèrent à la viande un goût différent. Madame Litalien fait remarquer que l'élevage biologique ovin reste un milieu difficile à percer où le marché doit encore être développé. Elle souligne également que la transition vers cet élevage demande une bonne préparation pour ne pas subir de pertes. Il est important de s'informer adéquatement auprès de diverses ressources avant de s'y lancer. Au Québec, la production biologique couvre également la production de lait de brebis, mais très peu d'entreprises sont certifiées. 

\* Source : Conseil des appellations agroalimentaires du Québec, 31 décembre 2006

Le **mardi** est la limite pour le producteur d'annoncer à la FPAMQ le nombre d'agneaux lourds qu'il désire mettre en marché la semaine suivante. | Le **vendredi** est la journée de réception de la confirmation de la livraison. \*

### JANVIER

SEM	D	L	M	M	J	V	S
53					1	2	3
1	4	5	6	7	8	9	10
2	11	12	13	14	15	16	17
3	18	19	20	21	22	23	24
4	25	26	27	28	29	30	31

### FÉVRIER

SEM	D	L	M	M	J	V	S
5	1	2	3	4	5	6	7
6	8	9	10	11	12	13	14
7	15	16	17	18	19	20	21
8	22	23	24	25	26	27	28

### MARS

SEM	D	L	M	M	J	V	S
9	1	2	3	4	5	6	7
10	8	9	10	11	12	13	14
11	15	16	17	18	19	20	21
12	22	23	24	25	26	27	28
13	29	30	31				

### AVRIL

SEM	D	L	M	M	J	V	S
14				1	2	3	4
15	5	6	7	8	9	10	11
16	12	13	14	15	16	17	18
17	19	20	21	22	23	24	25
18	26	27	28	29	30		

#### LÉGENDE :



couleurs : période de deux semaines



période de 3 semaines

\* Les journées fériées peuvent faire décalées les dates prévus.



## Gagnants du Concours de photographie

### 2008

de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

1<sup>ère</sup> place :

**Denis Lavallée**

«*Transhumance*»

(en page couverture)

2<sup>e</sup> place :

**Jean-Pierre Bériault**

«*Prairie d'automne*»



3<sup>e</sup> place :



**Josée Jacques**



Mention spéciale

**Jean-François Goulet**

**Ferme ViGo**

